



LA MÉTÉO: PLUIE
AUJOURD'HUI: MIN. 7°, MAX. 10°
DEMAIN: DÉGAGEMENT ET PLUS FRAIS DÉTAILS PAGE A 2

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

LE PLUS GRAND CENTRE

Le Carlier

19 300 BOUL. PIE-IX 323-4330

FIAT/Jeep

RENAULT

SPORTS

ÉLIMINÉS PAR
LES TIGER-CATS

17-11

Les
Concordes
ont tout
échappé

pages 2 et 3

AUJOURD'HUI



• INTROUVABLE

Malgré d'intensives recherches menées aux abords de la rivière Richelieu, le petit Maurice Viens, enlevé jeudi à Montréal, est demeuré introuvable.

page A 3

• SAINT-HUBERT

M. Guy Desgroseillers est devenu hier maire de Saint-Hubert, ayant infligé la défaite au maire sortant, M. Bernard Racicot.

page A 2

• L'OSM

Le radiophon de l'Orchestre symphonique de Montréal a remporté un vif succès et a même dépassé son objectif de \$200 000.

page B 8

• SKI

Les propriétaires de différents centres de ski ont consacré des millions de dollars à l'amélioration de leurs installations et attendent avec impatience l'ouverture de la saison.

page C 1

• SONDAGE

Plus de la moitié des Canadiens se disent satisfaits de l'honnêteté et de la bonne conduite des gens de ce pays.

page A 4

• FRANCE-CANADA

Selon le premier ministre Mulroney, le Canada et la France ont mieux à faire que de se livrer à des guerres de tapis rouge.

page A 4

• L'AUTOMOBILE

En construisant la Lincoln Mark VII Turbodiesel, Ford a mis l'accent sur l'économie de carburant.

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées	C 4 à C 9
Arts et spectacles	
— Informations	B 8 - B 10
— Cinéma	B 12
Carrières et professions	C 2
Décès, naissances, etc.	C 10
Économie	C 1 - C 3
Êtes-vous observateur?	C 7
FEUILLETON	C 5
Horoscope	C 7
L'auto	B 1 - B 7
Le monde	A 9
Loterie - résultats	C 11
Météo	A 2
Mots croisés	C 9
Mot mystère	C 7
Pleins feux	A 8
Quoi faire aujourd'hui	B 11 B 12
Télévision	B 11
Tribune libre	A 7
TARLOD SPORTS	
Mots croisés	18
Bandes dessinées	12 et 13

Nicaragua: 80 p. cent des électeurs ont voté

Les premiers résultats seront connus aujourd'hui

MANAGUA — Beaucoup de Nicaraguayens avaient hier les pouces rouges — preuve qu'ils avaient voté. Les premières estimations transmises par la radio indiquaient que de 80 à 85 p. cent des inscrits s'étaient présentés aux urnes, en dépit du boycott de l'opposition.



PIERRE SAINT-GERMAIN
envoyé spécial
de LA PRESSE

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on devrait connaître deux données essentielles pour l'avenir du pays: le taux global de participation et l'ampleur de la victoire sandiniste prévue par tous.

Près de trois heures après la clôture du scrutin, M. Mariano Fiallos, président du Conseil supérieur électoral, a précisé que «le taux de participation prévu a été dépassé» et que les opérations électorales n'avaient été perturbées par les guérilleros anti-sandinistes que dans onze bureaux de vote dans le nord du pays.

Dans l'ensemble, selon les autorités, les opérations électorales n'ont été troublées par aucun incident majeur. Cependant, malgré le cessez-le-feu proclamé par la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), la guérilla contre-révolutionnaire aurait mené plusieurs opérations

dans les heures précédant l'ouverture du scrutin.

Les premiers pouces rouges ont été vus vers 7 h 30, trente minutes après l'ouverture des bureaux de scrutin, dans le village de Totogalpa près de la frontière du Honduras. Le rouge, c'était l'encre dans laquelle les votants devaient se tremper le pouce après avoir fait leur devoir électoral. Cette tâche devait empêcher l'électeur de voter plus d'une fois.

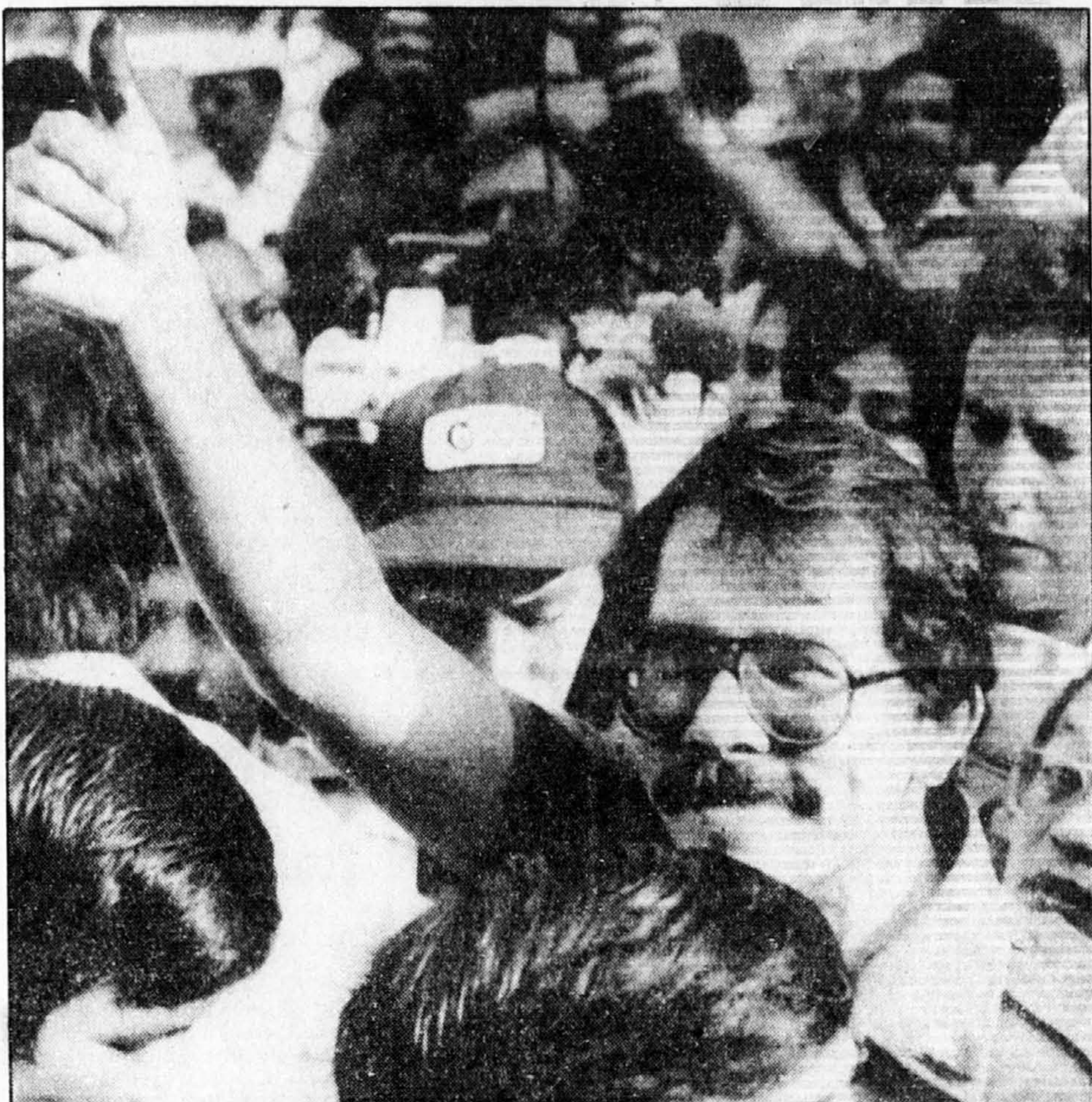
«J'ai fait mon devoir», a dit un paysan dans la cinquantaine. Il sortait de l'école où il venait de se prononcer sur deux bulletins différents: l'un portant les noms des candidats à la présidence et à la vice-présidence, l'autre les noms et les symboles des sept partis en lice.

Dans cette zone montagneuse, à trois heures de route de Managua, les contras avaient attaqué la veille une école servant de bureau de scrutin. Cependant, les élections allaient bon train à Totogalpa, où oeuvre un missionnaire québécois. A 9 h, environ 25 p. cent des inscrits s'étaient présentés.

Plus tard, à Estelli, ville en partie détruite par la garde nationale de Somoza en septembre 78, on indiquait que plus de la moitié des quelque 450 inscrits dans un bureau de scrutin situé près de la cathédrale avaient voté. Il était 12 h 30.

Une vendeuse n'a pas craint de montrer ses couleurs. «Je suis pour le Parti libéral indépendant», a-t-elle déclaré.

voir NICARAGUA en A 2



Daniel Ortega, l'actuel coordonnateur de la junte sandiniste au pouvoir et le favori de la course à la présidence, avait aussi le pouce rouge hier matin, à la sortie d'un bureau de scrutin. 80 p. cent des électeurs ont exercé leur droit de vote malgré l'appel au boycott lancé par l'opposition.

photolaser AP

LE PQ ET L'ENJEU DE LA PROCHAINE ÉLECTION

Johnson: les Québécois n'ont pas la tête à l'indépendance

Paquette se dit l'homme du compromis à l'intérieur du parti

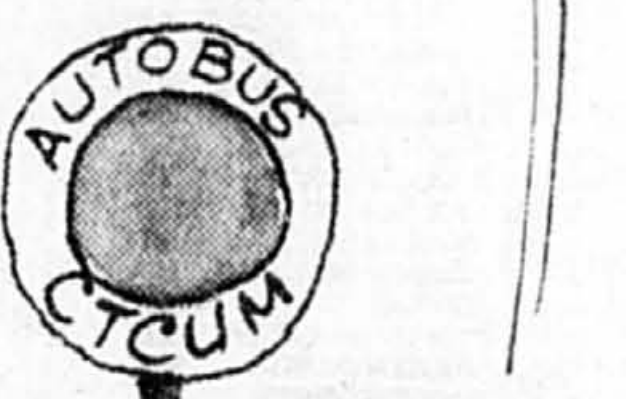


Selon le ministre Pierre-Marc Johnson, les Québécois n'ont pas la tête au débat constitutionnel en ce moment et les prochaines élections doivent donc tenir compte de leurs préoccupations actuelles, qui tournent autour du plein emploi. Le ministre ajoute en outre que le débat sur l'avenir constitutionnel du Québec est celui de tout un peuple et non pas celui d'un petit groupe seulement. Pour sa part, le ministre Gilbert Paquette se présente comme «l'homme du compromis» à l'intérieur du PQ et à cet égard, il souhaite que les prochaines élections générales parlent de la souveraineté sans pour autant être référendaires.

— Nos informations, page A 5



RENDU À MON ÂGE,
FAIRE L'AMOUR, C'EST
COMME ATTENDRE
L'AUTOBUS.
T'ATTENDS... T'ATTENDS!
... T'ATTENDS!



Rajiv Gandhi crée une commission d'enquête sur la mort de sa mère



16 000 réfugiés sikhs sont présentement sous la protection de la police.

photolaser UPI

NEW DELHI — Les cendres de sa mère assassinée à peine refroidies, le régime de Rajiv Gandhi s'est mis hier au travail. À l'issue du premier conseil des ministres, le gouvernement a décidé de créer une commission d'enquête — présidée



JOONEED KHAN
envoyé spécial
de LA PRESSE

par un juge de la Cour suprême — chargée d'élucider les circonstances et les responsabilités de l'assassinat de Mme Gandhi.

Pour l'instant, le gouvernement s'est fixé un objectif prioritaire: rétablir la normalité à Delhi, la capitale, condition essentielle à une prise en main de l'Inde dévastée par une vague de folie sectaire depuis l'assassinat

du premier ministre Indira Gandhi par ses gardes sikhs.

Le lieutenant-gouverneur du territoire de Delhi, M. P.G. Gaval, a été remplacé hier matin par l'ancien ministre fédéral de l'Intérieur, M. M.K. Wali. «La situation est sous contrôle et je veux créer des conditions psychologiques pour ramener Delhi à la normale dans les meilleurs délais», a-t-il déclaré à sa première conférence de presse.

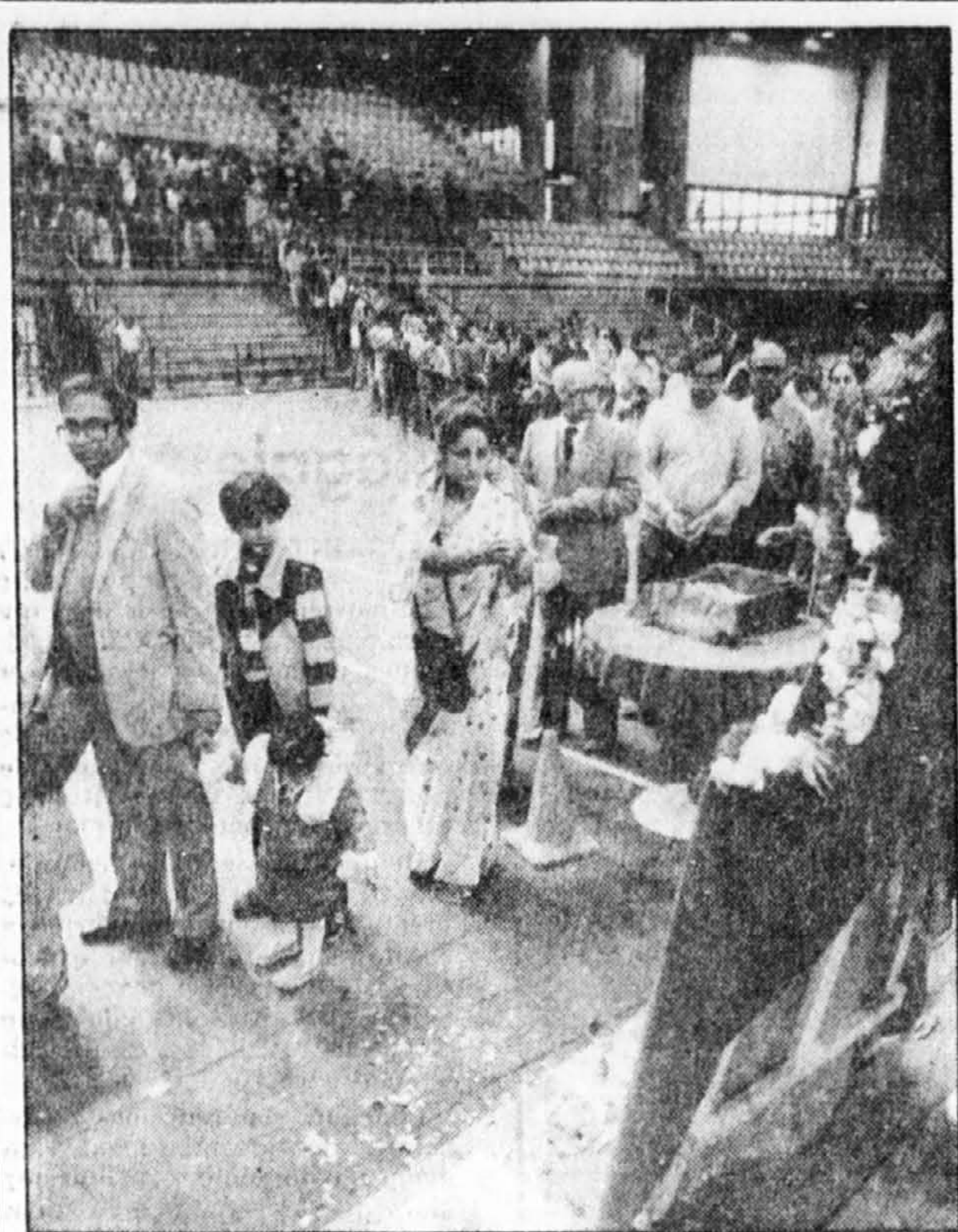
Le couvre-feu était levé à neuf heures pour la journée, sauf dans trois districts où de nouveaux incidents ont eu lieu la nuit précédente. Après quatre longs jours de deuil, la radio et la télévision, monopoles d'Etat, sont revenues à une programmation régulière.

Même si c'était dimanche, des magasins ont ouvert leurs portes dans le centre-ville. De petits commerçants ambulants ont repris timidement leurs activités. Des autobus circulaient.

Après avoir passé la journée à s'entretenir avec les dirigeants étrangers, dont le premier ministre français Laurent Fabius qui l'a décrit comme «un homme de grande qualité, très chaleureux et très sensible», le nouveau premier ministre indien a élargi hier soir son cabinet restreint de cinq membres.

En fin de journée, malgré le maintien du couvre-feu de nuit, de petits groupes de transporteurs sikhs regagnaient leurs bases d'opération autour des grands hôtels. «La saison touristique n'est pas encore perdue», a dit l'un d'eux en contemplant les carcasses d'une dizaine de taxis calcinés.

Soumis à un feu roulant de questions de la part des journalistes indiens qui réclament une commission d'enquête sur le comportement des forces de l'ordre lors des émeutes qui ont frappé la minorité sikh (800 000 voir GANDHI en A 2



Des centaines de personnes se sont rendues hier au Centre Claude-Robillard pour rendre un dernier hommage au premier ministre Indira Gandhi. Les lieux étaient étroitement surveillés par la police mais aucun incident n'a été signalé.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

GANDHI

SUITE DE LA PAGE A 1

sur six millions d'habitants à Delhi), le lieutenant-gouverneur Wali a déclaré: « Il n'y aura pas de chasse aux sorcières ».

Révisant à la baisse le bilan des médias, il a indiqué que les quatre jours d'émeute avaient fait 458 morts, dont 59 hindous et 17 personnes abattues par la police. « Nous avons procédé à 1 890 arrestations formelles pour participation aux émeutes. »

« Nous avons actuellement 16 000 réfugiés sikhs sous la protection de la police, a-t-il dit. Nous leur avons fourni des vivres et des médicaments et nous allons accélérer leur retour dans leurs foyers ainsi que leur réhabilitation. »

« Nous avons également saisi \$200 000 de biens volés que nous comptons restituer à leurs propriétaires, a-t-il ajouté. Nous espérons lever le couvre-feu pour de bon le plus vite possible. »

Nombre de journalistes indiens, notant que la tension persiste et que le bilan des émeutes à travers le pays tourne autour de 1 000 morts, estiment que cette offensive du nouveau régime constitue en fait le déclenchement de la campagne électorale.

« Rajiv Gandhi a gardé pres-

que intact le cabinet de sa mère car on ne change pas de cheval en pleine course, disent-ils. Quant à M. K. Wali, il veut protéger les forces de sécurité: la loyauté des militaires sikhs devient tout-coup suspecte, on ne peut pas chercher à antagoniser le reste. Ce n'est pas le moment de s'aliéner les non-sikhs, surtout les hindous. »

Le lieutenant-gouverneur de Delhi a même excusé la première vague de représailles anti-sikhs en affirmant qu'elle découlait d'une colère fort compréhensible devant le spectacle de Sikhs dansant de joie dans les rues et distribuant des gâteaux aux passants pour fêter l'assassinat du premier ministre Indira Gandhi.

« Malheureusement, a-t-il ajouté, des éléments anti-sociaux sont intervenus par la suite pour profiter de la situation. Il a été établi que les agresseurs et les pilliers venaient tous de l'extérieur des quartiers attaqués. »

« Nous nous dirigeons vers des élections rapides, a estimé un journaliste, vétéran de la scène politique indienne. Et dois-je ajouter que nous nous dirigeons également vers une victoire éclatante du parti du Congrès de Rajiv Gandhi qui va profiter de l'auréole du martyr qui entoure désormais sa mère assassinée. »

NICARAGUA

SUITE DE LA PAGE A 1

pendant parce que ça va mal dans le pays avec le Front sandiniste: pénuries, faible pouvoir d'achat, mauvaise administration. »

Parmi les autres personnes interrogées, il y avait des anti-sandinistes, un peu méfiants, mais la majorité se disait sandiniste.

Tout au long de la route, entre Totogalpa et Managua, aucun contrôle d'identité. Pas de présence militaire massive mais chaque bureau de scrutin était surveillé par des soldats armés.

À l'arrivée à Managua, les retardataires allaient faire leurs croix. Les camélets vendaient dans les rues l'« extra » de Barricada, organe du Front sandiniste pour la libération nationale,

portant cette super-manchette: « Viva Nicaragua libre. »

Constatation: dans les bureaux de scrutin visités, il n'y avait aucun représentant des partis non-sandinistes en lice. Pourtant la loi électorale autorisait leur présence. Quant aux partis résolument anti-sandinistes qui ont boycotté les élections, comme les trois qui appartiennent à la Coordination démocratique (CD), ils ne reconnaîtront pas « la validité » de cet appel aux urnes. Leur leader, M. Arturo Cruz, a déclaré à son retour à Managua, samedi, qu'il s'agissait d'une « farce ».

Rien n'est tout à fait réglé, le « dialogue national » va se poursuivre avec tous les interlocuteurs — sauf les éléments liés aux mouvements contre-révolutionnaires armés — qui voudront y prendre part.

Toujours pas de verdict au procès de Colin Thatcher

■ SASKATOON (D'après PC et UPC) — Les sept hommes et cinq femmes membres du jury chargé de décider du sort de Colin Thatcher, un homme politique de la Saskatchewan accusé de meurtre au premier degré de son ex-femme, ont passé le week-

end à délibérer.

Sans avoir rendu de verdict, les jurés ont mis fin à leurs travaux à environ 21 h 30 hier (heure locale), et ont pris le chemin d'un hôtel se trouvant près du Palais de justice où ils menaient leurs discussions.

Desgroseillers déloge Racicot de la mairie de Saint-Hubert

■ M. Guy Desgroseillers, courtier d'assurance, a défait hier le maire de Saint-Hubert, M. Bernard Racicot qui, depuis huit ans, dirigeait les destinées de cette banlieue de la Rive-Sud.

PIERRE BELLEMARE

Il faut dire que le suspense a duré longtemps: plus d'une heure après la fermeture des bureaux de scrutin à 19h, ce qui en a laissé plusieurs à ronger leur frein en début de soirée.

Ainsi, M. Desgroseillers sera le nouveau maître de céans à l'hôtel de ville de Saint-Hubert, lui qui a été conseiller de l'ancienne ville de Laflèche de 1959 à 1963.

La surprise et surtout la consternation ont été totales hier soir dans l'entourage du maire défait, qui s'est incliné par seulement quelques centaines de voix.

Dix sur quatorze

Au moment de mettre sous presse, 10 des 14 sièges de conseillers allaient au Parti civique, le parti dirigé depuis quelques mois seulement par M. Desgroseillers.

Les autres sont issus de l'Équipe populaire de l'ex-maire Racicot, qui a subi, comme les libéraux fédéraux en septembre dernier, les contre-coups d'un vent de changement.

Tout au long de la campagne, les adversaires de M. Racicot aisaient entendre qu'il fallait à l'hôtel de ville un « maire à plein temps », un maire qui soit capable de consacrer le plus clair de son temps à l'administration municipale.



L'ex-maire Bernard Racicot et son successeur Guy Desgroseillers.

M. Desgroseillers a d'ailleurs surtout fait campagne en enfonçant deux clous: le fardeau des taxes municipales et la mairie à « plein temps » (allusion au fait que le maire Racicot, directeur de caisse populaire, ne donnait pas sa pleine mesure aux affaires de la ville).

Ayant à digérer la défaite, malgré les quelques espoirs qui faisaient oublier le pire à mesure que les résultats étaient connus, les partisans de M. Racicot lui ont quand même réservé un *Mon cher Bernard, c'est à ton tour...*



lorsqu'il s'est présenté à son quartier général en milieu de soirée.

« On a été plus souvent vainqueurs qu'autrement dans le passé », a déclaré M. Racicot, que la défaite ne semblait pas trop affecter.

Résultats serrés

Avant l'heure du souper, on atteignait presque la moitié du taux de participation (52 p. cent contre 34 p. cent en 1980). En 1976, ce taux dépassait les 60 p. cent à l'occasion de la première élection de M. Racicot.

Saint-Hubert est la deuxième plus grande ville de la Rive-Sud, avec plus de 61 000 citoyens, et la troisième plus importante du Québec en terme de superficie.

Les résultats des élections d'hier à Saint-Hubert ont tardé à venir, ce qui n'a fait qu'ajouter à l'impatience des organisateurs et des militants de chacun des cinq candidats à la mairie. Tôt en soirée, on sentait de part et d'autre que le « score final » serait serré.

Dans le camp de M. Racicot, on manifestait beaucoup d'impatience. On ne comprenait pas pourquoi il fallait attendre si longtemps pour connaître les résultats. Pour être serré, ça l'était!

Ailleurs dans la région

À Saint-Hyacinthe, M. Clément Rhéaume a finalement eu raison de Mme Jeanne Chartier, l'ex-organisatrice en chef de Mme Andrée Champagne aux dernières élections fédérales. Les observateurs concédaient beaucoup de chances à Mme Chartier de l'emporter sur le maire sortant.

Cependant, à Sainte-Julie, l'Alliance municipale de M. Marc Cantin a livré une belle lutte à M. Maurice Savaria, dont le parti aura finalement fait élire quatre des six candidats à l'échevinage. L'équipe de M. Léonard Bolduc a fendu l'air dans cette campagne.

À Varennes, enfin, M. Louis-Philippe Dalpé et son équipe du « gros bon sens » a arraché une autre victoire devant M. Jean-Paul Saint-Germain, dont l'organisateur en chef était M. Jacques Paquette, directeur de l'usine Péromont.

Le maire Bélisle est réélu à St-Eustache mais devra composer avec l'opposition

■ Même s'il a été réélu maire de Saint-Eustache, hier, par plus de 1 000 voix de majorité, Guy Bélisle n'aura pas encore la tâche facile à l'hôtel de ville: le conseil municipal des quatre prochaines années sera composé de quatre conseillers de son équipe, trois de l'opposition et un indépendant.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La partie n'a cependant pas été des plus faciles pour M. Bélisle. Son adversaire, Gilbert Gardner, lui a en effet fait une chaude lutte. Les bureaux de scrutin ont fermé à 18 h mais ce n'est qu'après 21 h que la réélection de M. Bélisle a été officielle. Il a obtenu une majorité de 1 176 voix.

Au total, M. Bélisle a reçu 6 473 voix contre 5 297 pour M. Gardner. À la suite de sa défaite, M. Carder, à la tête du Renouveau municipal, perd le droit de siéger au conseil. Élu conseiller en 1980,



M. Guy Bélisle

il avait décidé de laisser son poste afin de tenter de s'emparer de la mairie de cette municipalité de 32 000 habitants. M. Bélisle est maire depuis 1966.

Depuis les quatre dernières années, le conseil municipal de

Saint-Eustache était divisé avec quatre conseillers de chaque côté.

Les deux groupes qui s'affrontaient étaient identifiés: Parti municipal populaire (PMP), avec Guy Bélisle comme candidat à la mairie, et le Renouveau municipal (RM) avec Gilbert Gardner comme leader.

Voici les élus:

■ district 1: Pierre Richer (RM), 784 voix contre 613 pour Thérèse Lavoie (PMP);
■ district 2: Bernard Besner (PMP), 978 voix contre 646 pour Jean-Pierre Carignan (RM);
■ district 3: réélu Gilbert Auger (RM), 920 voix contre 674 pour Ginette Roy-Thérorêt (PMP);
■ district 4: Gilles Vaillancourt (PMP) 533 voix contre 514 pour Luc Desormeaux (RM);
■ district 5: Suzanne Plante (RM) 643 voix contre 593 pour Marcel Grisé (PMP);
■ district 6: réélu pour un cinquième mandat, Florian Guindon (PMP) avec 965 voix contre 606 pour Pierre Dagenais (RM);
■ district 7: Jean Prévost (PMP)

838 voix contre 761 pour Monique Blanchard (RM). Mme Blanchard était conseiller sortant;

■ district 8: Raymond Tessier, indépendant, 830 voix contre 535 pour André Beaulieu (PMP) et 435 pour Gilberte Sirois (RM).

Un relevé du bureau du président des élections indiquait hier soir que 50 p. cent des électeurs s'étaient prévalus de leur droit. En 1980, le pourcentage du vote avait été de 42 p. cent.

Lachenaie élit un nouveau maire

■ Un policier du Canadien national a été élu maire de Lachenaie, hier, défaisant M. Roland Dupré, qui occupait ce poste depuis 1976.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

M. Marcel Therrien a récolté 1 493 voix, contre 1 338 à M. Dupré. Un troisième candidat à la mairie, M. Jean-Marc Boutet, a obtenu 949 votes.

Trois des candidats qui faisaient équipe avec le nouveau maire à des postes de conseiller ont été élus. Il s'agit de MM. Michel Lefebvre et Alfred Pelletier et Mme Micheline Mathieu.

L'ancien maire Dupré, à l'emploi de la Commission scolaire Les Écores, a réussi à faire réélire un membre de son équipe: M. Jean-Guy Sénécal.

Les autres membres du conseil municipal élus hier sont MM. Pierre Lafontaine et Claude Rousseau, deux indépendants.

Le nouveau maire Marcel Therrien occupait depuis les quatre dernières années un poste de conseiller dans cette municipalité de moins de 20 000 habitants. M. Boutet avait lui aussi abandonné son poste de conseiller pour tenter sa chance à la mairie.

La police de Mascouche, qui dessert le territoire de Lachenaie, n'a rapporté aucun incident durant la journée.

Le pourcentage des voteurs n'était pas disponible hier soir.

Nos excuses

■ LA PRESSE publie de nouveau aujourd'hui, en page A 10, une partie des chroniques Campus et Jeune devenues incompréhensibles dans notre édition d'hier, à la suite d'erreurs techniques. Nos lecteurs voudront bien accepter nos excuses pour ce contre-temps.



réf. photo PC

Dégâts de \$2 millions à Québec

Des enfants âgés de 8 à 12 ans seraient à l'origine de l'incendie qui a détruit hier après-midi la succursale du magasin Boiteau Luminaires et des laboratoires du ministère québécois de l'Énergie et des ressources, sur le boulevard Charest, à Québec. Les pertes en biens immobiliers et en équipement s'élèvent à plus de \$2 millions. À l'issue de l'enquête préliminaire, hier, l'enquêteur Jean Lépine du commissariat des incendies rattachait ce feu à un cas de pyromanie. Il a annoncé que le commissaire Cyrille Delage avait déjà manifesté son intention de tenir une enquête publique sur ce sinistre.

La Quotidienne à trois chiffres Tirage de samedi 788 à quatre chiffres 3121

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 5 novembre 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 6° Max.: 10°
PLUIE

DEMAIN: DÉGAG. ET PLUS FRAIS

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui	Averses
Abitibi	2	5		
Outaouais	2	11	Pluie	
Laurentides	2	8	Pluie	
Cantons de l'Est	6	10	Pluie	
Mauricie	3	8	Pluie	
Québec	4	10	Pluie	
La-Saint-Jean	2	8	Pluie	
Rimouski	1	10	Pluie	
Gaspésie	1	10	Pluie	
Bas-Caraïbe	0	6	Pluie	
Sept-Îles	0	6	Pluie	

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	10	Nuageux
Edmonton	-12	-4	Ciel clair
Regina	-13	-3	Ensoleillé
Winnipeg	-10	-2	Ensoleillé
Toronto	0	8	Nuageux
Fredericton	0	13	Averses
Halifax	2	14	Brume
Charlottetown	2	13	Brume
Saint-Jean	0	9	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	1	6	N.-Orléans	13	18
Buffalo	2	8	Pittsburgh	5	11
Chicago	7	11	S. Francisco	9	17
Miami	20	29	Washington	6	11
New York	6	8	Dallas	13	19

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	12	Madrid	12	18
Athènes	4	11	Moscou	6	8
Acapulco	26	32	Mexico	6	24
Berlin	-1	6	Oslo	6	16
Bruxelles	7	14	Paris	4	15
Buenos Aires	6	21	Rome	6	17
Copenhague	8	13	Séoul	2	7
Genève	-1	7	Stockholm	2	11
Hong Kong	16	24	Tokyo	11	14
Le Caire	18	29	Trinidad	25	27
Lisbonne	8	21	Vienne	3	12
Londres	9	12			

Les policiers abandonnent St-Roch sans indices pour les mener au jeune Viens

■ Vers 17 heures hier, la quarantaine de policiers de la CUM qui restaient aux abords de la rivière Richelieu, près de Saint-Roch, ont plié bagages et sont rentrés à Montréal.

PAUL ROY

Maurice Viens, 4 ans, enlevé jeudi devant la demeure de ses parents, rue Dorion, dans l'est de la métropole, restait introuvable. Plus tôt, en milieu d'après-midi, après avoir inspecté pousse par pousse un champ d'environ deux kilomètres de long sur 350 mètres de largeur, une vingtaine d'autres policiers avaient regagné leurs postes respectifs.

Cette vaste opération, à laquelle ont participé quelque 70 policiers de la CUM, quatre plongeurs et un citoyen de la région qui avait mis son hélicoptère personnel à la disposition de la police, avait débuté vers les 10 heures. « Les recherches à Saint-Roch sont terminées. Nous n'y retournerons pas à moins qu'il ne s'y produise de nouveaux développements », a précisé hier soir à LA PRESSE un porte-parole de la police.

Le village situé le long de la Richelieu se trouve à environ 70 kilomètres à l'est de Montréal. Samedi, un cycliste y avait découvert le manteau du garçonnet, faisant craindre le pire aux policiers.

Mais hier, le pire ne s'est pas produit. Et pour les parents de l'enfant, l'attente continue.

« Peut-être le manteau a-t-il été lancé d'une auto », admettait hier un agent.

35 appels à l'heure

Depuis jeudi, les policiers ont interrogé quelques individus reconnus pour leur pédophilie, mais sans résultat. Hier, à Montréal, où l'enquête se poursuivait tout de même, un homme a été arrêté puis relâché après interrogatoire. « On reçoit environ 35 appels à l'heure », a signalé à LA PRESSE le lieutenant Rivest, qui dirigeait l'opération d'hier.

Outre le champ, à Saint-Roch, les policiers ont frappé à plusieurs portes et visité des fermes, bâtiments et des granges abandonnées. Les plongeurs, eux, ont fouillé une bande de rivière d'environ 2 000 mètres de long par 20 de large.

La Richelieu n'est profonde que d'une douzaine de pieds à cet endroit. Mais elle est rem-

plie de branchages, selon le lieutenant Rivest.

Normalement un corps qui a séjourné 72 heures dans l'eau s'en est imbibé complètement et fait surface. Des branchages peuvent toutefois le retenir au fond.

Toute la journée, hier, plusieurs dizaines de citoyens s'agglutinaient sur le bord de la route 223 et observaient les policiers au travail. Plusieurs offraient leur aide, qui était systématiquement refusée.

« Ce qu'on suggère plutôt aux gens des environs, d'expliquer un porte-parole de la police, c'est d'inspecter leurs bâtiments. Tout nouvel indice peut faire progresser les recherches. »

Mais hier soir, les policiers étaient à court de nouveaux indices. Même si les appels continuaient de rentrer : une femme des environs de Saint-Roch signalait que son chien, qui ne jappe pas pour rien, s'était mis à japper tantôt ; quelqu'un croyait avoir reconnu l'enfant à bord d'une automobile à Laval-des-Rapides.

Samedi, Raymond Viens, le père de Maurice, a dû être hospitalisé, souffrant d'un choc nerveux. La mère de l'enfant, Francine, ne bougeait pas de chez elle, les yeux rivés sur le téléphone.



Quelque 70 policiers de la CUM ont participé durant le week-end aux recherches pour retrouver le jeune Maurice Viens près de Saint-Roch, sur les bords du Richelieu. Le manteau du garçonnet de Montréal, enlevé jeudi devant la demeure de ses parents, avait été retrouvé samedi à cet endroit. Finalement, les recherches se sont avérées vaines. Les policiers font maintenant l'hypothèse que le manteau a pu être jeté d'une voiture en marche.

photos Armand Trotter, LA PRESSE



La CSST aura accès au pont de la Ste-Marguerite

■ La CSST pourra envoyer ses enquêteurs dès aujourd'hui sur le chantier de la Sainte-Marguerite, où s'effondrait un pont la semaine dernière. Six travailleurs ont trouvé la mort dans cette tragédie, cinq d'entre eux n'ayant encore pu être dégagés des débris. Une équipe d'ingénieurs s'est du reste affairée toute la journée d'hier à trouver la meilleure façon de les en extraire, en vain.

MARIO FONTAINE

La Commission de la santé et de la sécurité au travail n'avait pu se rendre sur les lieux du drame jusqu'à présent. Mais une injonction provisoire émise hier soir par le juge Pierre Côté forcera les policiers sur place à laisser passer ses enquêteurs. Une permission refusée jusqu'à présent à la CSN, qui affirme pourtant avoir elle aussi une injonction en main.

« Malgré une injonction demandée et émise par le protonotaire de la région de Sept-Îles, Aurèle Ross, les policiers ont refusé de nous laisser passer, paraît-il pour qu'on ne dérange pas les opérations. Mais par contre ils laissent une douzaine d'inspecteurs du ministère des Transports accéder aux lieux », a affirmé hier Claude Mainville, du service de génie industriel de la Confédération des syndicats nationaux. Au poste de Sept-Îles de la Sûreté du Québec, on déclarait hier soir n'avoir pas vu copie de cette dernière injonction.

Le gouffre où se trouvent les victimes est très difficile d'accès, puisque les cinq corps reposent au fond d'un bassin à 50 mètres sous le niveau de la route. Les matériaux empilés à la suite de la rupture du pont sont très instables, et on veut à tout prix éviter que d'autres noms viennent s'ajouter à une liste déjà trop longue de victimes. C'est pour cette raison que des ingé-

nieurs ont repris aujourd'hui leurs études afin de découvrir la façon la plus efficace — et la plus sécuritaire — de les dégager.

Si la CSST et la CSN ont tant cherché à accéder au site, c'est afin de tirer leurs propres conclusions sur les causes de l'accident. La CSN a du reste l'intention de talonner le ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson aujourd'hui, lui réclamant la tenue d'une enquête publique sur la tragédie.

Elle estime en effet que le ministère des Transports ne doit pas mener son enquête en solitaire. Le ministère est juge et partie dans cette affaire, puisque c'est lui qui mène l'enquête sur un désastre qu'il avait pour tâche de prévenir, soutient la centrale. Or le ministre des Transports Jacques Léonard refuse la tenue d'une enquête publique.

D'où le recours de la CSN à un ministre en dehors du dossier, celui de la Justice, et le télégramme que la CSN entend envoyer à M. Johnson aujourd'hui. « Le ministre de la Justice du Québec doit se prononcer sur la tenue d'une enquête publique, de dire M. Mainville. Ce n'est pas le ministre des Transports, impliqué dans cette tragédie, qui doit faire obstacle à la recherche de la vérité sur les circonstances de ce drame. »

Selon la centrale syndicale, on a déjà empêché ses représentants d'accéder à la structure du pont à quatre reprises la semaine dernière, et à au moins trois autres occasions au cours des dernières heures. Elle juge indispensable que ses enquêteurs visitent l'ensemble des lieux afin de connaître l'état de la structure métallique, qui est à l'origine de la catastrophe. « Il faut qu'on voit au plus tôt les soudures, les points de ruptures, explique M. Mainville. Car lorsque les corps des victimes seront dégagés ils vont rouvrir les vannes, et le pont sera submergé. »



photo Armand Trotter, LA PRESSE

Des incendies à Verdun et Saint-Henri

Un pompier et un citoyen ont été conduits à l'hôpital général de Verdun, hier soir, à la suite d'un incendie qui a ravagé une douzaine de logements, au 4160, rue Bannantyne, à Verdun. Les flammes ont pris naissance vers 20 h 15. Une trentaine de policiers de Verdun aidés de collègues de municipalités voisines ont mis environ une heure à les maîtriser. Un porte-parole de la police a mentionné la possibilité d'un incendie criminel. Par ailleurs, un autre incendie a ravagé hier soir une bâtisse commerciale abritant un entrepôt de meubles et l'Institut de beauté Suzanne, au 3619 ouest, rue Notre-Dame, dans le quartier Saint-Henri (notre photo). Plusieurs dizaines de pompiers étaient sur les lieux.

St-Ferdinand: poursuite de la grève illégale

■ SAINT-FERDINAND (PC) — N'ayant pu obtenir de l'employeur la garantie qu'il n'y aurait pas de mesures de représailles à leur endroit, advenant un retour au travail, les employés de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand ont décidé de poursuivre la grève illégale amorcée le 15 octobre dernier.

Réunis en assemblée générale, hier après-midi, 88 p. cent des 545 membres présents ont entériné la recommandation de leur exécutif. Le vote secret a donné le résultat suivant : 483 contre le retour au travail, 58 pour et 4 bulletins rejetés.

Pourtant, vendredi, tous les espoirs étaient permis quant à un éventuel déblocage du dossier alors que les syndiqués avaient mandaté leur exécutif pour négocier un protocole de retour au travail devant comprendre la garantie d'aucune représailles. D'autant plus que la direction du centre hospitalier s'était engagée à reprendre les négociations sur le fond du litige, mercredi le 7 novembre, mais à la condition que les syndiqués acceptent de mettre fin à l'arrêt de travail.

Dans une lettre adressée personnellement à tous les employés, le directeur général de l'institution, M. René Houle, précisait vendredi que la date limite pour le retour au travail avait été fixée à aujourd'hui 5 novembre, sinon des mesures disciplinaires ou administratives seraient prises, pouvant aller jusqu'au congédiement.

Week-end: 5 pertes de vie accidentelles

■ Au moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec ce week-end, dont deux piétons.

Un homme de 60 ans, **Howard Root**, a péri dans l'incendie de sa demeure située à Verdun, samedi matin vers 4 heures. Une cigarette allumée serait à l'origine du sinistre.

Un Montréalais d'une cinquantaine d'années, **Aurèle Ouellet**, a été renversé par une automobile vers 4 heures samedi matin. L'accident est survenu à l'intersection des rues Saint-Denis et Mont-Royal, à Montréal.

Un agriculteur de 55 ans, **Keith Wilson**, de Chatam, est mort écrasé samedi en début d'après-midi lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé sur lui.

Un jeune homme de 25 ans, **Gaétan Fillion**, de Montréal, s'est tué après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la route 340 près de Vaudreuil. L'accident est survenu samedi vers 21 heures.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un piéton qui marchait le long de la route dans la localité de Demers-Centre, a été happé par un véhicule qui circulait dans le même sens. La victime est **Lucien Chaput**, 17 ans, de Demers-Centre.

— Presse canadienne

Patrick Trépanier est décédé

■ Patrick Trépanier, ce jeune homme de 29 ans qui avait été trouvé inconscient dans sa cellule du poste 33, le 18 octobre dernier, est décédé hier matin à l'hôpital Saint-Luc. Il était dans un profond coma depuis son admission dans cette institution.

C'est son avocat, Me Jean Dury, qui l'avait trouvé agonisant sur le plancher de sa cellule, peu de temps après son arrestation à son appartement du 265, boulevard de Maisonneuve. M. Trépanier avait avalé deux sachets de cocaïne alors que les policiers procédaient à son arrestation.

Une semaine plus tard, alors qu'il était maintenu en vie artificiellement, son cerveau étant irrémédiablement atteint, sa mère portait plainte à la Commission de police du Québec sur de présumées irrégularités commises lors de son arrestation par des policiers du poste 33. Me Dury avait déclaré que son client avait l'oeil tuméfié et des ecchymoses au visage quand il l'a aperçu gisant, torse nu, dans sa cellule, ce jeudi soir, 18 octobre.

La SQ devait instituer une enquête.

Mulroney: la France et le Canada ont autre chose à faire que de se prêter à des guerres de tapis rouge

OTTAWA (AFP) — La France et le Canada ont autre chose à faire que de se livrer ou de se prêter à des guerres de tapis rouge à l'intérieur du triangle Paris-Ottawa-Québec, estime le premier ministre canadien, Brian Mulroney, dans une interview exclusive accordée à l'AFP avant la visite de Laurent Fabius, à Ottawa (7 et 8 novembre).

Interrogé sur ces relations souvent tumultueuses et parfois sources de conflits dans le passé, M. Mulroney affirme que les choses vont aller beaucoup mieux entre Ottawa et Québec et qu'il essaiera de régler les problèmes dans un esprit de réconciliation nationale.

« Quant à Paris et Ottawa :

nous avons des problèmes très sérieux à aborder ensemble, ce qui exclut des querelles de parois que l'on a déjà connu ici et là (...) cela fait partie de la réalité d'une certaine période de notre évolution. On a atteint maintenant un degré important de compréhension et de maturité vis-à-vis de la France et vis-à-vis de la francophonie en général.

« C'est une question d'attitude et j'ai l'intention d'éliminer dans la mesure du possible toute entrave à une communication logique et normale », conclut-il sur ce point.

La visite de M. Fabius revêt en tout cas une importance capitale aux yeux du nouveau premier ministre conservateur canadien - il

est entré en fonction le 17 septembre - qui entend être très franc et très direct avec son homologue.

« Nous avons des relations importantes et privilégiées avec la France que nous tenons non seulement à conserver mais à relever par une foule d'initiatives », dit-il.

Le métier

« C'est le premier voyage à l'étranger du nouveau premier ministre qui comme moi est sans doute en train d'apprendre le métier dans une certaine mesure », souligne le chef du gouvernement canadien. Ce dernier laisse par ailleurs entendre que M. Fabius est précédé d'une réputation enviable : son départ politique comme premier ministre a été très impressionnant, le dialogue qu'il semble vouloir engager avec le peuple français est impressionnant.

« Je reçois le premier ministre de la France dans un esprit fraternel et nous allons, espérons-le, travailler afin d'enrichir des relations culturelles et commerciales entre nos deux pays. Le fait qu'il soit socialiste ne m'effraie pas », souligne-t-il.

Les échanges commerciaux franco-canadiens tiendront d'ailleurs une grande place dans les

entretiens entre les deux hommes. A cet égard, M. Mulroney considère comme anormal que le niveau du commerce entre la France et le Canada s'établisse à un montant inférieur à un milliard de dollars par année : « Ce que je déplore, ce sont les dimensions trop modestes de notre participation économique conjointe, l'absence de liens économiques entre la France et le Canada. Ça c'est inacceptable ».

« Les Français, poursuit-il, ont été quelque peu déçus dernièrement dans certains dossiers bilatéraux importants. Dans certains milieux on a cru que les Canadiens se servaient de la France pour attirer des soumissions (...) je ne faisais pas partie du gouvernement à ce moment-là, donc j'ignore l'intention de mes prédécesseurs, mais ça me surprendrait quand même. Ce n'est pas une façon canadienne de se comporter (...) ce n'est pas dans nos habitudes d'induire des amis et des partenaires en erreur pour une fin commerciale ou un gain quelconque.

Un départ

« Ceci étant dit, je pense que le dossier AMC-Renault débloquent au mois de juin (ndlr : nouveaux investissements à l'usine AMC de Brampton, au sud de l'Ontario)



Laurent Fabius arrive mercredi à Ottawa.

« Le déblocage d'autres dossiers importants au Québec, présenterait à mon sens le début d'une ère nouvelle dans cette collaboration commerciale avec la France », estime également M. Mulroney.

La France a développé une technologie et un degré d'expertise remarquables dans plusieurs domaines, relève par ailleurs le premier ministre, prenant en exemple l'aérospatiale où, dit-il, « il y a des lacunes chez nous ». Selon M. Mulroney, il faut que le Canada soit conscient de cette réalité dans ses achats et lors que le pays s'apprête à se lancer dans de grandes initiatives commerciales.

« Je vois personnellement une foule de possibilités, de joint ventures ou de marchés », confie-t-il; sans néanmoins indiquer lesquels mais en précisant qu'il entend examiner avec Laurent Fabius toutes les possibilités pour l'avenir.

Le premier ministre canadien insiste enfin sur la nécessité de relations commerciales de plus en plus fortes pour faire fructifier des liens culturels historiques qui autrement risquent, à la longue, de devenir peu attrayants et d'être mis de côté; cela prend une volonté politique pour le faire.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens satisfaits de l'honnêteté et de la conduite des gens du pays

Actuellement 53 p. cent des Canadiens sont satisfaits du degré d'honnêteté et de la conduite des gens de ce pays. C'est une augmentation significative par rapport à 40 p. cent en 1979 et à 45 p. cent, il y a dix ans.

La croissance de la satisfaction a été modeste dans les grandes villes, mais elle a été considérable dans les villes de dimensions moyennes et dans les petits centres au cours de cinq dernières années.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 057 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, entre le 30 août et le 1er septembre. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante :

« Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait ou insatisfait de l'honnêteté et des standards de conduite des gens de ce pays aujourd'hui ? »

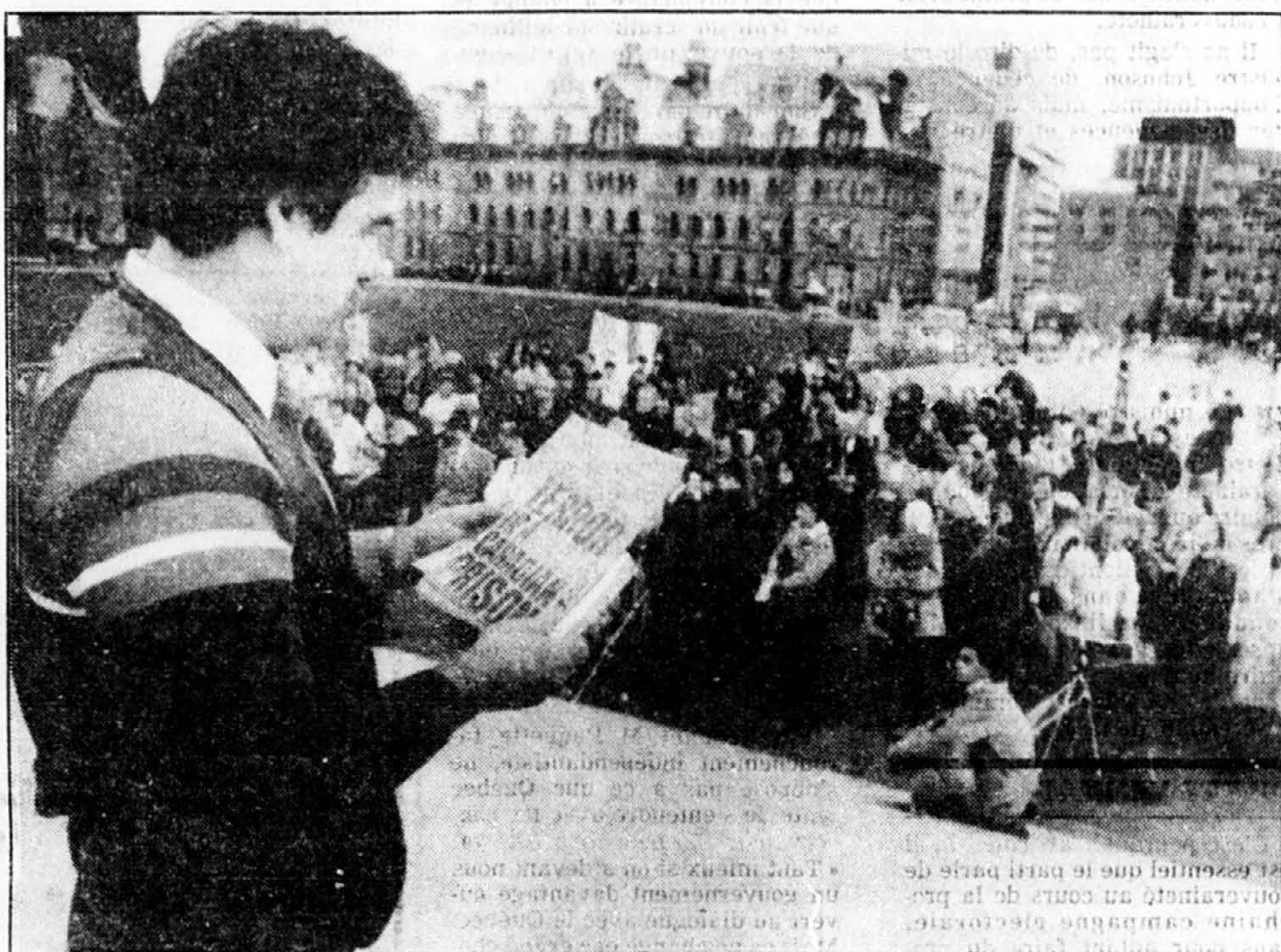
	Satisfaits	Insatisfaits	Sans opinion
Dans l'ensemble — 1984	53%	39%	8%
— 1979	40	49	11
— 1974	45	43	12
Dans les villes de plus de 100 000 habitants			
— 1984	49	42	9
— 1979	44	47	9
— 1974	49	39	13
Dans les villes de 10 000 à 100 000 habitants			
— 1984	58	38	4
— 1979	40	50	11
— 1974	46	44	10
Dans les centres de moins de 10 000 habitants			
— 1984	58	33	10
— 1979	34	52	14
— 1974	38	49	13

A noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Oui à la peine capitale

photo CP

Une centaine de personnes ont participé hier à une manifestation contre le rétablissement de la peine de mort. Gaston Nicholas, directeur de la Société canadienne des droits de l'homme, tient un tract que les manifestants remettaient au curieux. Cette manifestation s'est tenue la veille d'une marche nationale qui doit avoir lieu aujourd'hui et au cours de laquelle policiers et gardiens de prison doivent demander un référendum fédéral sur la question du rétablissement de la peine de mort. De nombreux observateurs font remarquer que la manifestation d'hier et la marche d'aujourd'hui, qui coïncidera avec le début d'une nouvelle session au Parlement, démontrent que l'opinion publique est de plus en plus sensible à la question de la peine de mort, notamment depuis le meurtre, récemment, de six policiers.



Jelinek: les firmes de tabac sont « légitimes »

OTTAWA (d'après UPC) — Otto Jelinek, ministre des Sports, a déclaré hier que l'industrie du tabac devrait pouvoir commander des événements sportifs amateurs en autant que les firmes ne lient pas « directement » le tabagisme au sport.

Dans une interview accordée à Newsradio Ltd., M. Jelinek a déclaré qu'il ne voyait aucune raison d'empêcher la société MacDonald Tobacco Inc. de poursuivre sa commande des événements de l'Association canadienne de ski.

« Mon sentiment personnel est que tant que ces compagnies sont « légitimes » et que le gouvernement fédéral en perçoit des taxes et tant que leur publicité n'est pas liée à la promotion du tabagisme, nous devrions accepter leur contribution au sport amateur, de la même manière que nous accueillons celle des fabricants de bière », a dit le ministre.

Turner devant « le » défi de sa vie

TORONTO (d'après CP) — La reconstruction du Parti libéral fédéral constitue « le défi de ma vie », a déclaré, au cours du week-end, John Turner à quelque 400 libéraux ontariens réunis pour faire le point sur le 4 septembre dernier.

Le chef libéral, qui semblait dans la meilleure forme depuis l'écrasement de ses troupes il y a deux mois, a dit que le parti « avait besoin d'une nouvelle génération de libéraux », ajoutant que c'est ce que les libéraux recherchaient.

« Où en sommes-nous, où allons-nous maintenant et comment nous rendons-nous à cette destination ? », sont les principales questions auxquelles le parti doit répondre, a dit M. Turner, ajoutant que la difficile reconstruction du Parti libéral doit se faire depuis la base jusqu'au sommet.

Aux applaudissements des membres du parti, dont plusieurs candidats vaincus, il a promis de demeurer leur leader « tant que vous m'accorderez votre appui ».



LA CHEVROLET CITATION II 1985. LA COMPACTE LA MOINS CHÈRE AU CANADA RÉPOND MIEUX À VOS EXIGENCES.

Logeable pour toute la famille. La Citation II est vraiment très spacieuse. Elle peut loger 5 personnes et leur donne en tout près de 2 mètres (6 pieds) d'espace combiné pour les jambes à l'avant et à l'arrière. Et son roulement est confortable et silencieux!

Espace de charge. Le coupé à l'arrière ouvrant Citation II offre un volume de charge de familiale — 994 litres (35,1 pi³), une fois le siège arrière plié. Même avec le siège levé, il reste un grand compartiment à bagages dissimulé de 555 litres (19,6 pi³).

Traction avant. La Citation II à traction avant a une excellente tenue de route. Et sa suspension avant à jambes MacPherson amortit bien les chocs avec ses pneus radiaux ceinturés d'acier, toutes saisons, en équipement standard.



approfondie du véhicule par le technicien et par le représentant de votre concessionnaire, vous recevrez un plein réservoir de carburant et un questionnaire pour s'assurer de votre satisfaction.

Performances. Le puissant 4-cylindres en ligne de 2,5 litres de la Citation II est nerveux, et son système standard d'injection électronique de carburant est ultramoderne.

Économie et valeur. La consommation de carburant de la Citation II ménage votre budget: 7,3 L/100 km†. Et la Citation II offre une telle valeur qu'elle est le meilleur achat que vous puissiez faire.

Ca c'est du Chevrolet!

Chevrolet

† D'après les méthodes d'essais de Transports Canada, pour la Citation II équipée d'un 4 cylindres en ligne de 2,5 litres et d'une boîte manuelle à 4 vitesses.

LE PQ ET LA SOUVERAINETÉ

Le débat de tout un peuple, dit Johnson

■ Le débat sur l'avenir constitutionnel du Québec est « celui de tout un peuple et non seulement celui de juste un groupe ». En conséquence, les militants péquistes doivent respecter les humeurs du peuple québécois et attendre que celui-ci se sente prêt à discuter de souveraineté pour la lui soumettre à nouveau, que cela leur plaise ou non.

PIERRE VENNAT

Telle est, pour l'essentiel, la thèse soumise hier matin par le ministre Pierre-Marc Johnson aux militants péquistes du comté de Crémazie qui l'avaient invité à leur assemblée annuelle.

M. Johnson dit toujours croire à la souveraineté et affirme que cet idéal est toujours légitime et enraciné dans le cœur de plusieurs Québécois. Mais, selon lui, la majorité des Québécois, en période de crise économique, désire mettre l'accent sur le plein emploi. « Ils veulent que les problèmes se règlent ». Les souverainistes, croit-il, peuvent le déplorer, mais ils ne peuvent nier cette réalité : la majorité de la population, à l'heure actuelle, a d'autres préoccupations que de promouvoir la souveraineté.

Il ne s'agit pas, de dire le ministre Johnson, de céder à de l'opportunisme, mais de constater des évidences et d'être res-

pectueux des tendances de la population. « On a dit qu'on ferait la souveraineté avec le peuple québécois. On doit être respectueux de sa démarche ».

La tête ailleurs

À une dame qui lui demandait si sa petite fille verrait l'indépendance du Québec avant d'être grand-mère, M. Johnson ne s'est pas aventuré plus loin que de dire qu'il est persuadé que le peuple québécois, un jour pas tellement lointain, se sentira le besoin de se reposer la question. Pour le moment, cependant, il a la tête ailleurs et les prochaines élections se doivent donc de refléter les préoccupations réelles de la population qui sont de nature surtout économiques.

M. Johnson a par ailleurs affirmé que la décision du dernier congrès du PQ de faire porter les prochaines élections sur la souveraineté s'est faite sans véritable débat de fond. « Ce fut bien plus un rapport de forces ». Je souhaite, a-t-il ajouté, qu'il y en ait maintenant un et qu'il soit serein.

Quant à lui, surtout depuis la défaite des libéraux fédéraux et l'avènement des conservateurs au pouvoir à Ottawa, il estime que la conjoncture a changé et que tenir un scrutin sur le thème de la souveraineté serait suicidaire.

Suicidaire parce que « le peuple québécois se trouverait à se dire

non à lui-même pour la cinquième fois en cinq ans » et que cela nuirait non seulement au PQ et à l'idéal souverainiste mais au Québec lui-même.

M. Johnson affirme qu'il serait irréaliste de ne pas comprendre que la défaite des libéraux fédéraux et la victoire des conservateurs n'ont pas été provoquées par bon nombre de militants péquistes.

M. Johnson se défend bien de vouloir ressusciter l'Union nationale de son défunt père. « Tout cela, ce ne sont que des mots. Du passé. Moi je vise l'avenir », a-t-il répondu aux journalistes sur la question. Mais il ne veut pas d'élection référendaire et il a semblé rallier la presque totalité de la centaine de militants présents, y compris son collègue ministre Guy Tardif, député du comté.

La télé

Mais une dame en fauteuil roulant, porte-parole d'un groupe de personnes handicapées, lui a expliqué qu'il est malheureux que quand il parle, « vous intéressez tous ceux qui comme moi s'intéressent à la politique mais que la majorité de la population ne s'y intéresse pas et préfère s'abrutir devant son téléviseur ».

Pendant qu'une autre dame déplorait que la flamme indépendantiste vacille et qu'il n'y ait eu pour ainsi dire pratiquement aucun jeune de moins de 25 ans qui se soit déplacé pour participer au débat.

Dans la région de Ville-Marie, qui regroupe les 17 comtés du nord et de l'ouest de l'île de Montréal, le consensus est nettement favorable à l'option Johnson, selon le président régional Bernard Barbera. Mais ce n'est pas tellement de gaieté de cœur que tous ces militants souverainistes, dont quelques-uns de vieille date, adoptent une position qu'ils considèrent cependant, « réaliste ».

Paquette parle de « compromis »

■ Le ministre Gilbert Paquette est persuadé que loin d'être impopulaire, l'idée de souveraineté-association est plus populaire que le Parti québécois auprès de la population québécoise. Si le PQ n'obtient que 23 p. cent d'adhérents dans les derniers sondages, a-t-il souligné hier après-midi, la souveraineté, elle, attire toujours au moins 40 p. cent des Québécois, comme au référendum de 1980.

PIERRE VENNAT

C'est pourquoi, affirme-t-il, il est essentiel que le parti parle de souveraineté au cours de la prochaine campagne électorale, sans pour autant faire du prochain scrutin une élection référendaire.

S'il faut en croire M. Paquette, en effet, il serait l'homme du « compromis » à l'intérieur de son parti en proposant que les prochaines élections générales « parlent de la souveraineté » sans pour autant être « référendaires ».

« Quand les gens votent pour Bourassa et les libéraux, ils savent qu'ils votent pour des fédéralistes. Ça ne fait pas une élection référendaire pour autant. En votant pour nous, ils savent qu'ils voteront souverainiste, sans pour autant que cela soit une élection référendaire ».

C'est lui-même qui a accueilli les journalistes accourus à l'assemblée des péquistes de son comté de Rosemont, hier après-midi, en parlant de « compromis ». Un membre de son cabinet devait lui-même reprendre cette expression peu après en conversant avec le journaliste de LA PRESSE.

Interprétation

Mais M. Paquette ne s'est pas montré très précis en conférence de presse sur la nature du compromis. Il s'agirait, somme toute, dit-il, de faire « interpréter » la position du dernier congrès disant que les prochaines élections doivent porter sur la souveraineté comme la nécessité pour le parti d'en parler, sans nécessairement faire porter la campagne là-dessus.

Ainsi, on pourrait très bien, dit-il, faire une élection sur l'économie et réclamer un mandat pour aller chercher à Ottawa d'impor-

tants pouvoirs supplémentaires, tout en expliquant aux gens que la seule façon de réaliser une politique de plein emploi, c'est d'avoir en mains tous les paliers de décision économique, bref la souveraineté. « On ferait l'élection sur un projet de société, mais on ferait bien comprendre aux gens que pour le réaliser pleinement, ça nous prend la souveraineté ».

En attendant, M. Paquette, farouchement indépendantiste, ne s'oppose pas à ce que Québec tente de s'entendre avec les conservateurs au pouvoir à Ottawa. « Tant mieux si on a devant nous un gouvernement davantage ouvert au dialogue avec le Québec. Mais ça ne change pas grand chose et ça joue peu dans le débat en cours au sein du parti. Ce n'est pas parce qu'on veut et qu'on doit changer les fondations de la maison que ça nous empêche, en attendant, de mettre du tapis sur le plancher », a-t-il déclaré peu avant à ses partisans réunis dans un centre communautaire de Rosemont.

M. Paquette ne veut pas parler de ce qu'il adviendra de son avenir politique si son option était battue, ne serait-ce que parce qu'il est convaincu qu'elle est majoritaire.

Ceci dit, il a toutefois nié avoir songé à l'émergence d'un parti souverainiste pour doubler le PQ si celui-ci laissait tomber ce qu'il considère son option fondamentale. Mais il admet avoir admis la possibilité que si le PQ refusait de parler de souveraineté lors des prochaines élections, il puisse y avoir des « candidats » indépendantistes.

« J'ai dit candidats, pas parti ». Il ne veut pas dire s'il pourrait être l'un de ces « candidats ».

En attendant, la centaine de militants présents, parmi lesquels bien peu de jeunes, ont massivement appuyé l'idée d'une élection axée sur la souveraineté.

Ceci d'autant plus facilement que le président du Mouvement national des Québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Gilles Rhéaume, leur a tenu un discours enflammé dans lequel il affirme que « plus on parle d'indépendance, plus on se gagne d'adhérents » et que par conséquent « on ne doit jamais cesser d'en parler ».

Le CPQ veut plus de transparence

■ Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ) reproche au président du Conseil du trésor, Michel Clair, de discuter derrière des portes closes avec les centrales syndicales au sujet de la révision du mode de négociation dans les secteurs public et para-public.

Dans un communiqué émis hier, le CPQ déplore que le public soit mal informé de ce processus de révision, « alors que cette question intéresse au plus haut point bon nombre d'autres

d'autres institutions québécoises et dans une très large mesure la population en général ».

Le Conseil du Patronat estime en outre que les pourparlers, sous leur forme actuelle, risquent de faire oublier des enjeux comme l'emploi et la rémunération.

Le CPQ soutient, sur la base d'un récent sondage CROP, que plus de 80 p. cent des Québécois sont contre le droit de grève dans le secteur public.

15e mandat pour Blakeney

■ RÉGINA (PC) — Allan Blakeney a été réélu hier chef du NPD de la Saskatchewan pour un 15e mandat annuel.

M. Blakeney, qui a été premier ministre de la province de 1971 à 1982, a invité les 700 délégués au congrès annuel du Nouveau parti démocratique de la Saskatchewan à travailler fort pour défaire le gouvernement conservateur de Grant Devine.

La danse aérobique



signé:
Centre de conditionnement
Nautikus®

Sautez, dansez, étirez, bougez, mincissez, raffermissez en musique. Augmentez votre capacité cardio-respiratoire. Vivez mieux. En un temps record. Aux heures qui vous conviennent. Au Centre de conditionnement Nautikus de votre choix. Il y en a un près de chez vous ou à quelques pas du bureau. En quelques séances seulement, nos animateurs spécialisés vous guideront personnellement vers la forme au maximum.

La forme
au maximum®

Prochaine session le 5 novembre

Centre de
conditionnement
Nautikus®

ANJOU
Racquetball Québec
7777, Métro-Québec est
J5S 1A8
BROSSARD
Racquetball Plus
8811, Mainville
J4V 1K3
CENTRE VILLE
1211, St-Catherine ouest
H3C 1K3

LASALLE
Racquetball Québec
1000, Champlain
H3C 1K3
LAVAL
Centre sportif
L'Ange-Gardien
1000, Autoroute Laval
H7V 1A7
LAVAIL
Club de Tennis
1111, St-Martin
H6A 2H6

LONGUEUIL
Club de Tennis intérieur
de Longueuil
250, Chas Rivier ouest
J4A 0K4
RENTONVILLE
Club de Tennis
de la Vallée
181, Pont-Rolland
S4S 0S6

VILLE MONT ROYAL
Centre d'achat Rockway
Nouveaux restaurants
J4T 1S3
ST LAURENT
Club de Tennis Racquet Club
8305, Côte de Lussac
J3V 2Z9

A GAGNER
3 voyages en Floride pour deux

la
chaleur
en
3 heures

NETTOYEURS
daoust

Gagnez un voyage en Floride pour deux de
Treasure Tours.
AVION, HÔTEL, VOITURE

Pour participer, rendez-vous chez votre Nettoyeur Daoust le plus près de chez vous. Tirage sur les ondes de CFGL-FM les samedis 17, 24 novembre et 1er décembre à 3 heures p.m.

Offert par Les Nettoyeurs Daoust avec la participation de:

la presse

CFGL-FM 105

Treasure Tours

PLUS DE 60 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

2 POUR 1

HABITS OU COSTUMES

FAITES NETTOYER 2 HABITS OU COSTUMES POUR LE PRIX D'UN SEUL (aucune limite de quantité) (présentez ce coupon et vos vêtements par paire (2 habits ou 2 costumes) chez votre Nettoyeur Daoust le plus près. Ce spécial est valable les lundi, mardi et mercredi 5, 6 et 7 novembre 84 sur présentation du coupon. (sauf cuir et suède)

Les Américains aux urnes demain

Demain, mardi 6 novembre, 95 millions d'Américains éliront leur président. C'est peu dire que l'événement ne passera pas inaperçu. On ne compte plus le nombre de livres, d'articles de presse, d'émissions de radio et de télévision consacrés au scrutin, aux conditions sociales et économiques dans lesquelles il se déroule, pour ne rien dire des sondages, qui donnent une avance confortable au candidat républicain, Ronald Reagan.

La seule somme des écrits publiés à l'étranger sur la course est impressionnante. Voilà qui en dit déjà long sur le caractère ouvert de la démocratie américaine. Aucune capitale n'évite plus libéralement les secrets que Washington. Quelquefois, les secrets sont plutôt arrachés que donnés. L'ancien président Nixon en sait quelque chose. Tout (ou presque tout) finit par se savoir. Durant la campagne qui s'achève la comptabilité personnelle de Mme Ferraro et celle de son concurrent à la vice-présidence, M. George Bush, ont été étalées dans tous les journaux du globe.

Si bien que l'intérêt pour cette élection est presque aussi grand à l'étranger qu'aux États-Unis mêmes. Cette curiosité universelle s'explique par plusieurs facteurs. D'une façon générale, donc en dehors des périodes électorales, l'étranger s'intéresse plus à la vie politique américaine que l'Américain ne se passionne pour ce qui se passe hors de chez lui. Qui-conque suit systématiquement la presse mondiale sait cela.

Par-dessus tout, il faut convenir que le poids des États-Unis et la suprématie du dollar commandent. C'est le privilège de la puissance impérialiste de commander. Encore que le mot «impérialiste» ne s'applique peut-être pas en l'occurrence. Comme le note finement un commentateur, on peut être «impérial», sans verser forcément dans l'impérialisme.

Par l'effet de son propre poids l'Amérique de M. Reagan est impériale. Il s'ensuit que ce qui se dit à Washington, ce qui se décide à Washington, ce qui se fait à Washington ne restent pas sans conséquence sur le cours des choses ailleurs. Et on n'a encore rien dit de l'emprise de la culture américaine et de la langue américaine sur l'esprit de nos contemporains. (Le terme «contemporains» embrasse aussi les Canadiens).

La curiosité, souvent mêlée d'inquiétude, qui s'attache au moindre propos du président américain sur les relations avec l'URSS traduit une perception exacte du rôle des États-Unis et, par voie de conséquence, de l'importance du bloc soviétique.

Il y a quelques semaines, le président a fait un mot d'esprit qui n'était pas destiné par son auteur à une grande diffusion. Il a annoncé le bombardement de la Moscovie «dans cinq minutes». Si un partenaire des États-Unis, en Europe ou ailleurs, s'était permis ce genre d'esprit, le tollé aurait été universel. Le chef d'État qui aurait couru si fort après l'esprit, aurait plongé sa personne et son pays dans un océan de ridicule. «Débarassez la Terre de ce pitre dangereux!» Or, le président Reagan a parfaitement survécu à une «joke» dont il faut convenir, à la réflexion, qu'elle était plutôt macabre... Il l'a même enrichie en revenant sur le sujet, pour déclarer qu'il n'était pas dans ses intentions de bombarder l'URSS «dans cinq minutes»!

Cela s'appelle, dans le langage courant, s'offrir des luxes. Car la démocratie américaine est une démocratie de luxe. Dans l'automobile, il y a des modèles de luxe et des modèles ordinaires. Il existe même des modèles qui sont constamment en panne. Il en va de même des démocraties.

La démocratie américaine est une démocratie de luxe. Quel pays peut s'offrir une campagne électorale qui dure 18 mois et peut-être 36? Quels candidats, dans quels pays industrialisés, peuvent dépenser tant d'argent pour des élections? L'orgie ne reste pas confinée aux dépenses pour la course à la présidence. La concurrence entre deux candidats, pour un siège au Sénat en Caroline du Nord, a coûté plus de \$20 millions à l'un des protagonistes.

La démocratie américaine est une démocratie exemplaire et une démocratie de luxe, dans une société qui reste grandement inachevée. L'adversaire démocrate ne s'est pas privé de rappeler que dans la république de M. Reagan la pauvreté persiste dans de nombreuses couches de la société, qu'elle devient de moins en moins supportable. Les étrangers n'ont aucune prise là-dessus. Ce sont ceux qui votent demain qui choisiront entre M. Mondale et M. Reagan. Il faudra bien s'incliner devant le choix des électeurs, quelles que soient les préférences intimes de ceux qui ne peuvent qu'assister impuissants au spectacle.

En plus de la présidence, 33 sièges au Sénat et 435 à la Chambre des représentants sont en jeu demain. Étant donné les oppositions fréquentes entre la présidence et le Congrès en matière de politique étrangère, la composition du Congrès au lendemain du 6 novembre laissera deviner la marge de manoeuvre qui restera à M. Mondale ou à M. Reagan.

Guy CORMIER

REVUE DE PRESSE

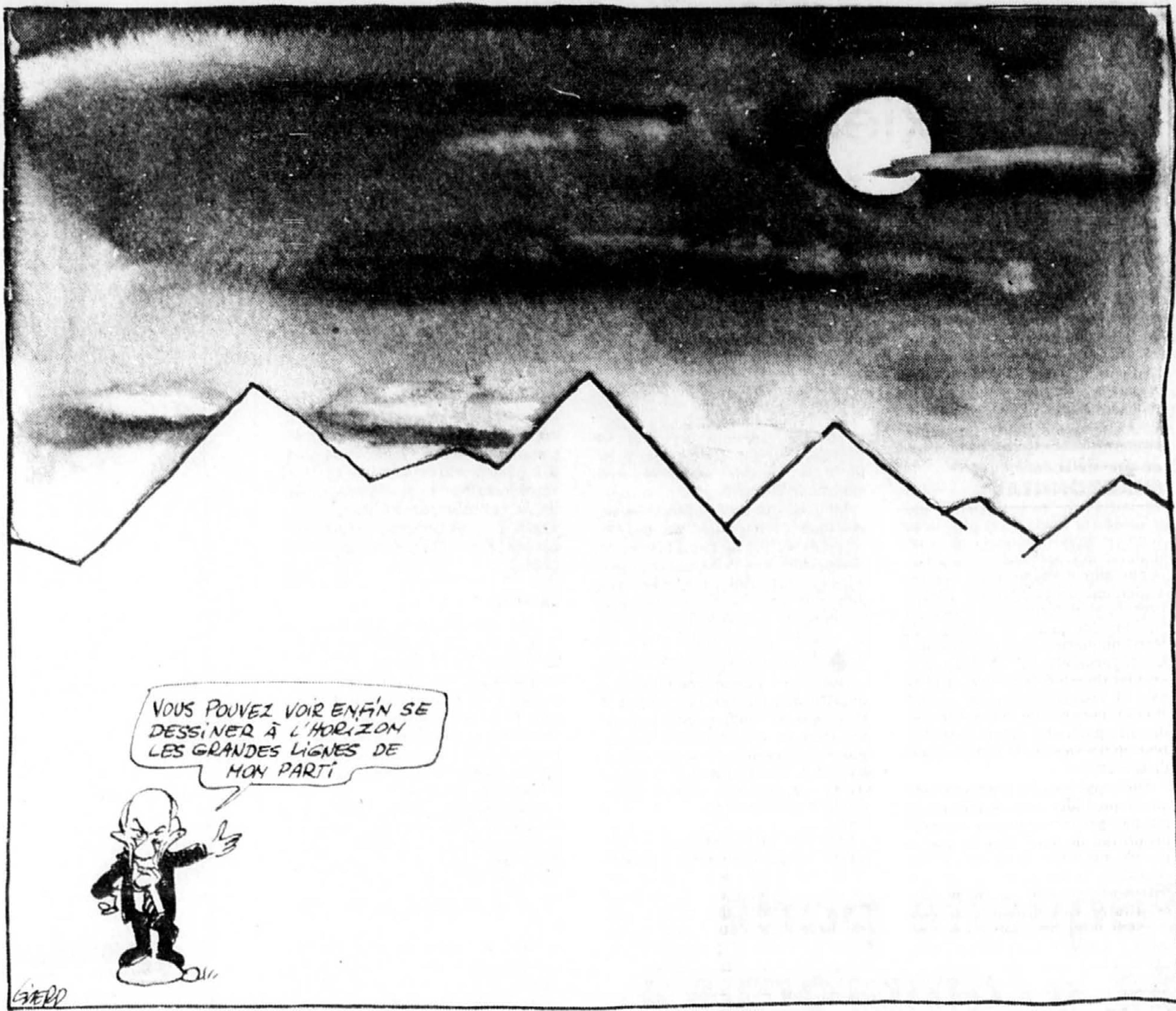
L'Inde: inquiétude

Le journal parisien *Libération* écrit: «L'Union indienne, dont la précarité saute aux yeux, est l'un des piliers principaux de l'équilibre mondial. À cet égard, l'unanimité planétaire des puissances, rang par rang, grands, moyens et petits semble indiquer que personne ne souhaite une brusque déflagration. Le laxisme de la police à Delhi semble indiquer que l'héritier est disposé à faire la part du feu, sinon à payer le «prix du sang». Mais il ne serait pas judicieux de croire rendre hommage à la puissance indienne en fermant les yeux sur une attitude manifestement condamnée au pire: la répression ou le carnage toléré. Mais est-il encore temps pour que les compromis qu'envisageait Indira Gandhi fassent leur effet de contrepoison? Il est bizarre de s'avouer que le sort du monde, et avec lui sa propre peau, dépend (aussi) de l'avenir d'une secte exotique et pittoresque, fanatisée-fanatisante.» (...)

«Pour Le Quotidien de Paris, en l'espèce de quel-

ques secondes, l'Inde a basculé dans l'inconnu. Bien malin qui pourrait dire si Rajiv Gandhi parviendra à poursuivre l'oeuvre de sa mère dans deux domaines essentiels. Il lui faut en effet impérativement maintenir la cohésion de l'Union indienne qui commence à présenter des fissures et s'affirmer sur la scène internationale en rassurant à la fois les grandes puissances et les pays voisins. L'Akali Dal va désormais se sentir en position de force. La disparition d'Indira Gandhi affaiblit incontestablement le pouvoir central et les Sikhs peuvent faire valoir aujourd'hui comme hier la bonne santé de l'économie locale. Au niveau international, sa position est tout aussi délicate. Les rapports de l'Inde avec ses voisins immédiats ne sont pas bons et l'incertitude qui résulte de la situation actuelle n'est pas un facteur de stabilité.

Le *Matin de Paris* écrit notamment: «Pour Indira Gandhi, «Mother India» était d'abord un concept politique, lui permettant de bâtir une nation, en dépit de toutes les forces centrifuges qui l'ont longtemps tirillée. Au moment où son règne s'achève brusquement, force est de constater qu'Indira a échoué dans sa tentative.» (...)



(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Pas d'enquête-maison sur la tragédie de Sept-Îles

Hier, le ministre québécois des Transports, M. Jacques Léonard, visitait Sept-Îles. Mais ce n'était pas, selon le cérémonial attaché à ses fonctions, pour inaugurer le pont dont on prévoyait l'ouverture cette fin de semaine. En fait, le pont n'a pas attendu: il s'est ouvert lui-même, littéralement, et s'est cassé en deux mardi soir dernier.

On traiterait l'événement avec plus de dérision s'il n'était pas si tragique. Parmi les huit travailleurs qui s'affairaient sur le pont juste avant sa chute, six ont péri dans les eaux glacées circulant à 160 pieds plus bas. Un ouvrage entrepris avec des fonds publics, au coût de \$2,4 millions, coule tout simplement à pic. D'aucuns frémissent en imaginant l'ampleur de la catastrophe si le pont avait recueilli une circulation normale comprenant des dizaines d'automobiles et des autobus remplis de passagers.

La construction du pont sur la rivière Sainte-Marguerite, entre Sept-Îles et Port-Cartier, s'est effectuée sous la direction et la responsabilité du ministère des Transports, qui a commandé les plans et devis et supervisé les travaux. On s'étonne donc que la toute première enquête conduite sur la tragédie soit assumée par le ministère des Transports lui-même qui, aux dires des témoins, a dépêché sur les lieux une douzaine de ses experts, munis d'équipement et de sacs.

Il patauge ainsi en plein conflit d'intérêts.

Prétendant agir sous la directive du ministère des Transports, la Sûreté municipale de Sept-Îles refusait l'accès des lieux à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), tout comme à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui compte deux de ses syndiqués parmi les travailleurs touchés par l'écroulement du pont. Ces organismes peuvent contempler d'en haut, mais il leur est interdit de descendre dans la gorge pour examiner de près les structures métalliques et leurs points de rupture.

Samedi, les dirigeants locaux de la CSN obtenaient du protonotaire, une injonction obligeant les autorités à admettre les représentants syndicaux sur les lieux. La Sûreté municipale de Sept-Îles leur refusa le passage, tout en invoquant les «ordres» reçus. Notons ici la disparité: quand, au cours d'un conflit, le gouvernement requiert des injonctions contre les travailleurs du secteur public, il souhaite voir ceux-ci se conformer aux prescriptions de la cour. Pourquoi

ne fait-il pas de même lorsqu'une directive du tribunal lui est intimée? Reste à savoir quel sort la police réservera à l'injonction octroyée à la CSST.

La méthode de l'enquête-maison, dénoncée à juste titre par le gouvernement Lévesque, lorsque la Gendarmerie royale s'en servit pour recamoufler ses incursions grossières, n'offre pas plus de garanties d'équité lorsqu'elle est utilisée à Québec. Disons-le clairement: le ministère des Transports se place en occasion prochaine sinon en tentation de supprimer des éléments de preuve.

Seule une enquête judiciaire publique, au moins théoriquement à l'abri des pressions du gouvernement, des syndicats et des compagnies, offre une mesure de justice convenable. Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, réfléchit depuis quelques jours sur l'opportunité de déclencher une telle enquête. S'il attend trop, la recherche pourrait se retrouver sans objet.

Dans l'histoire du Québec, la construction des ponts s'est avérée une entreprise périlleuse. Depuis le début du siècle, deux ponts à Québec et deux autres à Trois-Rivières ont occasionné la mort de 99 ouvriers au total. En 1984, on ne peut plus, comme Maurice Duplessis,

se trouver un bouc émissaire commode et mettre l'écroulement d'un pont sur le dos des communistes. Une meilleure appréciation des responsabilités constituera une protection pour l'avenir. Car pareille tragédie en 1984 reste une aberration.

Des questions troublantes restent à l'esprit. S'appuyant sur le témoignage de citoyens de la région de Sept-Îles, l'ingénieur sur la CSN, M. Claude Mainville, affirme que l'acier galvanisé a été étiré pour joindre les deux portions du pont. Des photos qu'il exhibait hier en conférence de presse laissent croire à un rafistolage des structures et à des soudures de qualité douteuse.

On semblait terriblement pressé de terminer ce pont malgré la pluie de griefs logés par la CSST. Celle-ci remportera même en mars dernier une cause contre le ministère des Transports: sur la Sainte-Marguerite, il n'y avait pas de programme de prévention. En septembre, la CSST avait réussi à faire arrêter les travaux pour cinq jours à cause des risques d'accidents. Mais tout laisse croire que l'organisme n'a pas la force nécessaire pour imposer ses décisions au gouvernement. Ironiquement, celui-ci s'appuie, par une loi, à restreindre encore ses pouvoirs.

LECTURES

Mulroney: le conservateur par hasard

Si Brian Mulroney est aujourd'hui chef du Parti conservateur du Canada, c'est bien plus dû au fait qu'il n'est né à Baie-Comeau et qu'il a fait ses études secondaires et collégiales dans les Maritimes qu'à de véritables convictions politiques.

PIERRE VENNAT

On savait déjà par les extraits de l'oeuvre de Ian MacDonald, publiés cette semaine dans les divers médias, que Pierre Trudeau avait toujours eu beaucoup de considération pour Brian Mulroney, à qui il a offert deux fois d'être ministre dans son cabinet.

L'histoire aurait, sans aucun doute, pris un cours différent si Mulroney avait accepté. Qui sait si dans une telle éventualité, il n'aurait pas été élu à la succession de Pierre Trudeau à la place de John Turner?

Tout ceci toutefois est spéculation. Ce qui est certain, écrit le chroniqueur de *The Gazette* qui en est, après son «From Bourassa to Bourassa», à la publication de son

deuxième ouvrage en quelques semaines, c'est que l'adhésion de Mulroney aux conservateurs est uniquement l'effet de la géographie.

Irlandais catholique de Baie-Comeau, il aurait sans aucun doute succombé à l'attraction libérale, s'il avait fait ses études au collège Loyola, à Montréal, puis à McGill, comme les autres anglo-catholiques de sa génération.

Mais Mulroney était un «petit gars de Baie-Comeau» et sur la Côte-Nord, on était davantage attiré alors par les Maritimes, où s'éduquer, pour un fils d'électricien, coûtait moins cher. Mulroney alla donc au Saint Thomas College, puis à l'université Saint-François-Xavier où avec d'autres jeunes de son âge, il décida de «s'en sortir».

S'en sortir, cela voulait dire réussir dans la vie et, pour cela, il lui fallait être différent de ceux de «l'establishment» dont il n'était pas et qui étaient tous libéraux. Il devint donc conservateur, fit ses premières armes avec eux dans les Maritimes et le demeura lorsqu'il arriva à l'université Laval

aux premiers jours de la Révolution tranquille et des libéraux de Jean Lesage.

Tous étant du côté des gagnants, il préféra, quant à lui, devenir ami de Daniel Johnson qui, avant de ravir le pouvoir à Jean Lesage en 1966, était presque un paria à qui à peu près personne ne voulait parler.

Encore plus qu'un livre de révélations nouvelles, l'ouvrage de MacDonald explique mieux que celui des journalistes Rae Murphy, Robert Chodos et Nick Auf der Maur, «Brian Mulroney: The Boy from Baie-Comeau», ce qu'on pourrait appeler le phénomène Mulroney et les motivations derrière l'homme. C'est d'ailleurs comme cela que l'ouvrage, à mon sens, devrait être lu: un ouvrage qui nous présente l'homme plutôt que la recherche de faits nouveaux que les journaux n'auraient pas révélés.

Et pourtant des faits nouveaux, assez significatifs, il y en a quelques-uns. Par exemple que Mulroney s'était fait offrir sur un plateau d'argent le poste de commissaire de la CECM où il aurait

représenté le gouvernement. On n'aurait pu, alors, lui reprocher de ne pas avoir exercé de poste politique avant son leadership et celui-ci lui aurait fourni une tribune. Il a refusé parce qu'à l'époque, il était encore célibataire et que cela lui semblait inapproprié.

Après l'élection de Daniel Johnson, on lui offrit d'être un des premiers gros concessionnaires de Loto-Québec. Lui qui ne gagnait pas encore \$10,000 comme avocat en 1967, serait rapidement devenu millionnaire. Il n'a pas voulu, préférant le «pouvoir» politique à «l'argent».

Ce pouvoir-là lui aurait sans doute échappé sans cette tribune providentielle que fut pour lui la Commission Cléche.

Mais là, on entre déjà dans le domaine du connu...

Lancé en anglais, l'ouvrage de MacDonald doit être traduit en français à temps pour le Salon du livre de Montréal.

«Mulroney, the Making of the Prime Minister», L. Ian MacDonald, McClelland and Stewart Limited, 332 pages.

Le débat du PQ

Un deuxième NON ne servirait pas la cause du Québec

Député de Verchères depuis 1978, l'auteur a aussi été membre de l'Exécutif national du Parti québécois de 1979 à 1981 et il a publié avec Gilbert Paquette L'OPTION, ouvrage paru en 1978.

Le Parti québécois a entrepris ces derniers jours le débat le plus dur et le plus important de son histoire. Jamais d'ailleurs de mémoire d'homme aura-t-on vu chez nous un parti politique au pouvoir procéder à un tel exercice démocratique.

Jean-Pierre CHARBONNEAU

Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, l'origine du malaise qui percolait en sourdine depuis des mois, provient non pas seulement de la décision du congrès de juin dernier qui a décrété «qu'un vote pour un candidat du Parti québécois sera un vote pour la souveraineté». Il vient aussi et surtout du questionnement angoissant et viscéral autour de la décision du congrès de novembre 1981 de faire porter les prochaines élections générales sur la souveraineté du Québec.

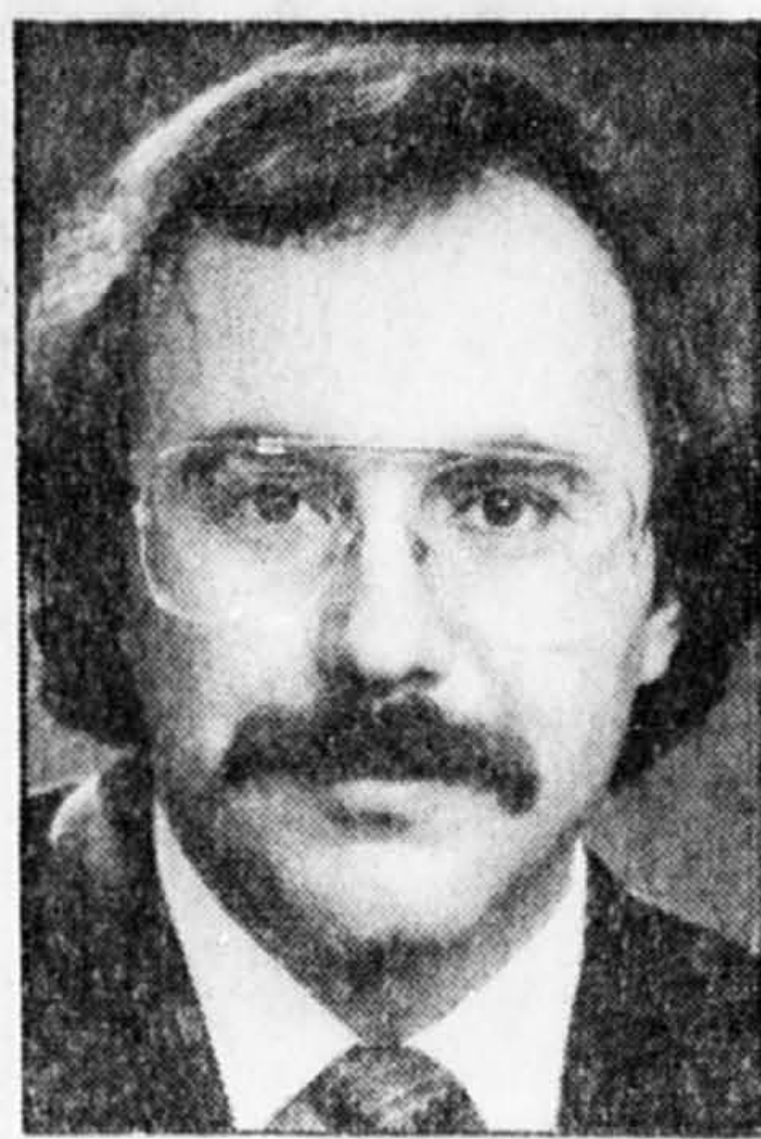
Alors que tous les sondages indiquent que l'idée de la souveraineté n'a pas progressé depuis le choix historique de mai 1980 et que la grande majorité de la population considère la question coram non pertinente ou tout au moins non prioritaire, va-t-on obliger nos concitoyens et compatriotes à se prononcer à nouveau et d'une façon

encore plus directe sur cette option?

À cette question clé, ma réponse déjà maintes fois énoncée est NON. Le Parti québécois ne doit pas, tant pour le bienfait de la cause indépendantiste que pour l'intérêt de l'ensemble de la société québécoise, amener les Québécois à dire oui ou non à la souveraineté lors des prochaines élections.

Je vais d'abord parler d'un point de vue d'indépendantiste. Je ne vois pas comment une seconde défaite de l'option, cinq ans à peine après le référendum, va faire avancer la cause de la souveraineté. Si au moins on pouvait espérer maintenir le pourcentage d'appuis obtenu en mai 1980. Or, tout le monde sait bien que, dans le contexte actuel, cela est impossible surtout que la question ne sera pas mûre comme la première fois mais dure. Il faut vraiment avoir perdu contact avec le monde pour penser que la radicalisation de l'option au cours des dernières années a permis quelque progrès que ce soit. Et comment peut-on raisonnablement penser que, dans les 12 à 18 mois qui restent avant le prochain scrutin, des événements que nous créerions ou qui surviendraient indépendamment de nos efforts, pourraient faire évoluer l'opinion publique vers la souveraineté?

Dans ces circonstances, à quoi servira ce que plusieurs ont appelé ce suicide politique? Croit-on sérieusement qu'un tel résultat positionnerait mieux que maintenant les indépendantistes pour qu'ils puissent espérer poursuivre le



Jean-Pierre Charbonneau

combat politique avec la moindre chance de progrès dans un délai raisonnable?

Certains pensent que se retrouver avec un bloc dur d'appuis autour de 30 p. cent des électeurs constituerait une nouvelle base d'action plus que satisfaisante pour la suite. Je ne le crois pas, entre autres parce que tous les sondages — notamment tous ceux menés par le Parti — indiquent que depuis quinze ans les appuis à l'indépendance politique plafonnent à moins de 29 p. cent. Pour beaucoup plus de gens, la souveraineté devient envisageable lorsqu'elle s'accompagne d'un maintien de l'union économique canadienne. Voilà

pourquoi René Lévesque avait proposé une option différente de celle du R.I.N. et avait considéré qu'il fallait pénétrer dans l'enceinte parlementaire pour promouvoir cette cause. Malheureusement, depuis le référendum, le concept de souveraineté-association a progressivement été écarté.

Il y en a pour croire que l'heure est venue de revenir en arrière et d'adopter la politique du pire. Provoquer la disparition complète du Parti québécois du Parlement et abandonner provisoirement le terrain parlementaire à Robert Bourassa provoqueraient selon eux un rapide retour du balancier vers une nouvelle vigueur du Parti québécois et de la cause de l'indépendance. Quel simplisme! Penser et parler de la sorte c'est ignorer complètement les facteurs et les limites de la mobilisation ou, si l'on préfère, de la démobilisation. C'est aussi ignorer totalement le nouveau contexte social, les nouvelles valeurs et les nouvelles priorités personnelles des gens. La réalité d'aujourd'hui n'est plus celle des années 60 et 70. On ne revient pas en arrière.

Une telle approche s'appuie sur la pire des erreurs dans n'importe quel type de combat: sous-estimer l'adversaire. Non seulement Bourassa pourrait-il durer mieux et plus longtemps au pouvoir mais il est aussi certain qu'une telle situation serait le tremplin idéal pour l'entrée en scène d'un troisième parti, ce qui contribuerait à marginaliser le Parti québécois et son option définitivement. Qui cela servirait-il?

Est-ce donc trahir la cause que de vouloir lui éviter à tout prix un deuxième rejet tout à la fois humiliant et désastreux? Est-ce aussi trahir la cause de l'indépendance que de la subordonner à l'intérêt national à une période précise de l'histoire de notre peuple?

Certains aiment bien parler du goût du pouvoir des députés. Mettons donc les choses au clair: la perte du pouvoir par le Parti québécois et de mon siège de député serait loin d'être un drame national ou personnel. Mais un deuxième NON, délibérément provoqué, serait un résultat trop insupportable pour que j'accepte de l'envisager et d'y travailler. Sur cela, il n'y a pas de compromis possible.

Parmi les arguments encore invoqués par les tenants de l'orthodoxie, il y a notamment le fait que même si le Parti québécois ne mettait pas en jeu son option, les libéraux se chargeraient bien de le faire à sa place. Il y a aussi la menace que le maintien du cap choisi ferait peser sur le gouvernement Mulroney afin qu'il livre la marchandise promise.

À cela, on doit répondre que les Québécois font beaucoup plus de nuances que l'on est porté à le penser. Les libéraux l'ont appris durement à leurs dépens tant en 1976 qu'en 1981. Les électeurs ont alors bien distingué entre des candidats ayant des convictions indépendantistes et l'indépendance elle-même. À ce propos, les tenants de la politique du pire feraient mieux, eux aussi, de ne pas oublier cela. Quant à l'argument de l'épée de Damoclès, encore faudrait-il que

nous soyons d'abord capables de la suspendre cette épée. Pour le moment, cela n'est pas le cas. Mulroney le sait très bien et nous aussi. Il est inutile de bluffer ou de fanfaronner. Mieux vaut engager le dialogue sur d'autres bases.

La décision du congrès de 1981 s'appuyait sur la conception classique de l'accession à l'indépendance politique: un vote sur la souveraineté en bloc avec comme corollaire qu'un résultat majoritaire conduit inéluctablement à la sécession du Québec de la fédération canadienne et à la création rapide d'un nouveau pays, le Québec.

Cela signifie que l'on avait choisi de préparer un moment de vérité et qu'une fois franchi ce cap avec succès, on se dirigerait sans obstacle vers la réalisation de la souveraineté. À partir de cela, une chose est claire: on ne peut pas, comme le fait maintenant mon collègue Gilbert Paquette, dire que l'on veut faire porter la prochaine élection sur la souveraineté... et affirmer que l'on ne croit pas à l'hypothèse du Grand Soir. Car, c'est précisément celle-ci qui est dans le programme du Parti depuis 1968, qui a été réaffirmée avec force au cours des deux derniers congrès et qui a été mise en veilleuse deux fois, lors des élections générales de 1976 et 1981. Dire que l'on rejette cette approche, c'est dire exactement la même chose que tous ceux qui, comme moi, soutiennent qu'il faut réviser et modifier la décision centrale du congrès de 1981. Pas besoin alors de brandir le spectre du schisme et d'un nouveau parti souverainiste.

Raffinerie de sucre du Québec

Malaise exposé par des cadres

M. René Lévesque
Premier ministre
Québec

Voici le texte intégral d'une lettre que, le 29 mai dernier, le président de notre association faisait parvenir au ministre Jean Garon:

«Vous trouverez sous ce même pli une copie de deux lettres qui, au cours des dernières semaines, ont été envoyées à monsieur André Marier, président-directeur général de Raffinerie de sucre du Québec, ainsi qu'un extrait de la Gazette officielle du Québec autorisant la formation de l'Association des cadres de Raffinerie de sucre du Québec. Ces documents parlent par eux-mêmes et témoignent du caractère légal de notre association ainsi que de ses objectifs à court et à moyen terme.

Monsieur Marier, non seulement n'a pas accepté de nous rencontrer, mais il n'a même pas daigné accuser réception de nos lettres faisant preuve, sinon de mépris à notre égard, d'un manque évident de courtoisie. Il invoquera sans doute le manque de temps pour justifier une telle attitude, mais ceci nous apparaît tout à fait inacceptable compte tenu des délais qui se sont écoulés depuis notre lettre du 16 avril dernier et de l'urgence à régler la question salariale des cadres. Aussi, monsieur le ministre, nous vous demandons d'intervenir pour faire amorcer un dialogue entre la direction de la Raffinerie et ses cadres dont la grande majorité a adhéré à notre association.

Le fait de nous ignorer comme on le fait présentement équivaut à nier notre droit d'association et constitue, de la part du président-directeur général de la Raffinerie, un geste illégal que vous ne cautionneriez certainement pas. Nous vous référons à l'article 3 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, où il est fait mention de la liberté d'association.

Si les cadres de la Raffinerie ont décidé de se grouper en association, c'est qu'ils veulent être traités comme de véritables collaborateurs dans la gestion de l'entreprise, qu'ils veulent être

consultés sur toute mesure de nature à changer leurs conditions de travail au même titre que les autres travailleurs de la Raffinerie, ce qui n'est pas le cas présentement. Il n'y a aucun dialogue entre la direction et les cadres. De plus, des écarts salariaux injustifiables existent entre certains cadres nouvellement embauchés et ceux qui sont en place depuis plusieurs années et qui, en plus d'avoir une expérience considérable des opérations de la Raffinerie, ont toujours fait preuve de loyauté dans les services qu'ils ont rendus à leur employeur. Il y a là, à notre avis, une grave injustice qui suscite un fort mécontentement chez ceux qui en sont les victimes. Nous vous référons de nouveau à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, plus précisément à l'article 19, lequel stipule qu'un employeur ne doit pas faire preuve de discrimination dans l'attribution des salaires de ses employés, à compétence égale.

L'automne dernier, au moment de commencer la campagne annuelle de production à l'usine, les cadres se sont vus promettre par monsieur Marier les augmentations de salaires réclamées depuis juillet 1982. Or, cette promesse n'a jamais été tenue et nous en sommes à près de huit mois de ces événements. Ne croyez-vous pas, monsieur le ministre, que cette situation a assez duré?

La question de la rémunération n'est cependant qu'un des problèmes à régler à la Raffinerie et nous nous proposons d'étudier avec la direction toute la question des relations de travail avec les cadres. Encore faudrait-il qu'on veuille bien nous entendre. Nous ne recherchons pas la confrontation, mais plutôt un dialogue continu qui nous mènera à un respect mutuel et sera une source de motivation pour les cadres. Après tout, en supposant une conjoncture économique un tant soit peu favorable, les succès futurs de la Raffinerie ne dépendent-ils pas d'une saine gestion et de politiques bien conçues et bien appliquées? Or, les cadres sont les principaux artisans dans l'application de telles politi-

ques. Il faut donc s'assurer de leur collaboration en leur procurant des conditions de travail équitables.

Nous espérons vous avoir sensibilisé à notre problème et nous osons croire, monsieur le ministre, que vous y apporterez l'attention demandée.

Monsieur Garon refuse-t-il d'intervenir dans ce dossier, en disant de ce fait la position du président-directeur général de la Raffinerie, ou a-t-il simplement oublié la lettre en question au fond d'un tiroir de son bureau? Nous ne saurions l'affirmer. Mais ce que nous savons cependant, monsieur le ministre, c'est que le problème n'est pas réglé, qu'on refuse toujours de reconnaître une association légalement constituée et ce, après plusieurs mois d'attente, et que la motivation au travail de ces employés a atteint son niveau le plus bas. Quatre cadres ont démissionné de la Raffinerie depuis mai dernier et d'autres les imiteraient sans doute si ce n'était de la mauvaise situation de l'emploi et de leurs états de service.

Nous ne croyons pas qu'il nous faille recourir à une grève de la faim pour faire entendre nos revendications. Monsieur Garon nous pardonnera d'avoir mentionné un tel moyen de pression qu'il ne prise pas particulièrement. Rappelons toutefois que quelques-uns de nos membres, bien involontairement d'ailleurs, ont dû y recourir par moments parce que leur salaire, gelé depuis trois ans, les classe en-dessous du seuil de la pauvreté...

Connaissant votre préjugé favorable pour les travailleurs et votre sens de la justice, nous faisons plutôt appel à vous, monsieur le premier ministre et, pour parodier la liturgie de la messe, nous disons: «René, dites seulement une parole et notre problème sera réglé...»

L'Association des cadres de Raffinerie de sucre du Québec
Mont-Saint-Hilaire

L. LANGLOIS, président
N.D. THUAN, vice-président
D. SAVARD, secrétaire
M. GUILBERT, trésorier
D. BELEC, directrice

La famille

Depuis plusieurs années nos politiciens travaillent de façon acharnée à détruire la famille, par des politiques et des lois de toutes sortes, touchant la structure de la famille, le travail, etc... Appuyant les femmes frustrées, le gouvernement a créé un ministère de la Condition féminine. Il faudra bientôt un ministère de la Condition masculine.

De plus en plus les législateurs créent des organismes et rédigent des déclarations protégeant les minorités marginales souvent au détriment de la majorité de la population.

Abaissera-t-il bientôt à 14 ans l'âge auquel l'enfant sera soustrait à l'autorité parentale? Si c'est pour obtenir un accroissement des votes «populaires» aux élections, ça va sûrement arriver.

La dernière trouvaille du ministre-psychiatre Laurin, c'est de vouloir dénaturer la notion de «famille». Même si les élucubrations passent la rampe, malgré la définition politique, légale et insidieuse de la famille que veut adopter M. Laurin, la famille demeurera toujours la cellule naturelle que nous avons toujours connue depuis les débuts de la civilisation, tout comme une table demeurera toujours une table même si M. Laurin dans ses fantaisies décide de l'appeler un singe. Qu'on appelle «groupe» un groupe, et «famille» une famille.

Quels avantages nos politiciens retirent-ils en essayant de détruire de plus en plus notre société?

Marcel CHARETTE
Père de «famille»
Repentigny

Droit de grève

J'ai lu dans LA PRESSE du 24 octobre l'article intitulé: «La majorité des Québécois désapprouve le droit de grève».

Je suis totalement d'accord. Lors des prochaines élections provinciales, je voterai pour le parti qui promettra de retirer le droit de grève dans le secteur public. Est-ce que la majorité des Québécois fera comme moi?

Simone MARCOUX
Montréal

Concernant la sécurité à l'Hôtel du Parlement

Monsieur Michel Roy

Votre journaliste, monsieur Pierre Gravel, a commis un billet en page frontispice de l'édition du mercredi 31 octobre de LA PRESSE, dans lequel il régle en trois paragraphes la question complexe de la sécurité des occupants de l'Hôtel du Parlement à Québec.

Sans se soucier d'étayer son affirmation, monsieur Gravel affirme qu'il est désormais «aussi facile de pénétrer dans la Maison du Peuple qu'à un commando de l'IRA d'investir les appartements privés de la Reine».

Sautant à sa conclusion, monsieur Gravel affirme que j'ai «embastillé les législateurs dans une forteresse» et qu'en définitive, j'en ai trop mis.

Monsieur Gravel a droit à ses opinions. Mais les lecteurs de LA PRESSE risquent de conclure à la lecture de son billet, que l'Hôtel du Parlement est désormais inaccessible au public.

Or, c'est tout le contraire qui se produit. L'Hôtel du Parlement continue d'être accessible à toutes et à tous. Le seul contrôle auquel sont soumis les visiteurs est celui que l'on subit lorsqu'on prend l'avion dans n'importe quel aéroport du monde.

On est loin, me semble-t-il d'une forteresse.

Si d'aventure, le visiteur se rend auprès d'un fonctionnaire ou d'un député, il est accompagné comme cela se fait dans de nombreuses entreprises, y compris Radio-Canada et Télé-Métropole.

La rédaction d'un billet est un art exigeant. Monsieur Gravel y a développé un talent qui rend ses textes d'autant plus intéressants. Mais on conviendra que cette fois, il en a peut-être trop mis...

Le Président de
l'Assemblée nationale
Richard GUAY

Respect de la vie privée

M. Yeomans
Maire de Dorval

Je vous ai récemment entendu à la radio, à l'émission de Pierre Pascau, dire votre étonnement devant le tollé que soulevait la décision de votre conseil municipal, de regrouper dans le Parc Industriel de Dorval, ce qui est convenu d'appeler «des établissements pour adultes libérés». Est-ce à cause de cette expression que vous y mettez aussi les cliniques d'avortement?

Avez-vous songé que votre femme ainsi que celle de vos conseillers et vos filles pourraient un jour être victimes d'un viol et qu'elles prennent la décision de se rendre à ce genre de clinique? Cela vous plairait-il de savoir que pour ce faire elles doivent aller en plein «Red Light»? Pensez-vous aussi à toutes ces femmes qui travaillent dans les bureaux et qui seraient identifiées à d'autres femmes qui ont choisi un métier bien différent du leur et à tous les ennuis qui pourraient résulter de cette identification?

Ne croyez pas que je sois une vieille bigotte pleine de préjugés. Je suis pour l'érotisme et contre la pornographie. Je suis pour le libre choix en ce qui concerne l'avortement. Et, je me demande pourquoi vous tenez tant à installer les cliniques qui le pratiquent, à côté de commerces qui n'ont rien à voir avec la décision douloureuse que doivent prendre parfois des femmes de renoncer à l'enfant qu'elles portent.

Au fait, avez-vous aussi songé à mettre les cliniques qui pratiquent la vasectomie et celles qui traitent les maladies transmises sexuellement, sans oublier les cliniques psychiatriques, entre les studios de massages spéciaux, les sex-shops et les clubs de danseuses et danseurs nus? — Tant qu'à y être, pourquoi vous gêner, le respect de la vie privée semble si peu important au conseil municipal de Dorval.

Jaqueline CHAPUIS
Montréal

La formation de l'infirmière de l'avenir

La formation infirmière est un sujet discuté depuis de nombreuses années: il a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs études au cours des dernières décennies, tant au Québec, qu'au Canada, aux États-Unis et en France.

La formation sur le tas ne suffit plus pour se caser. Une carrière n'est pas acquise une fois pour toutes. Selon les conseillers d'orientation professionnelle, la moitié des professions exercées actuellement au Canada tomberont en désuétude ou changeront au point de devenir méconnaissables d'ici 25 ou 30 ans.

Les gens devront à l'avenir travailler davantage pour rester à la page dans leur carrière. Pour les infirmières, les infirmiers, les soins, c'est une création permanente et l'infirmière doit s'alimenter continuellement. En nursing comme dans les autres professions, il est primordial d'avoir une base ferme pour assurer l'évolution de la profession, autrement, c'est la stagnation. Il faut donc une recherche plus approfondie de la philosophie, psychologie, sociologie, biologie et anthropologie, lesquelles sciences nous amènent à une meilleure conception de l'homme qui est «esprit et vie», et par la suite à la conception de la santé.

Seule, l'infirmière peut identifier, planifier, évaluer, contrôler la quantité et la qualité des soins, en assurer la coordination et la continuité. Cette profession définie est un exercice exclusif de l'infirmière, sanctionnée par la loi 273 ou les articles 36 et 37 définissent cet exercice et par le code des professions 250, lequel confère un exercice exclusif à la profession d'infirmière ou d'infirmier.

Les politiques gouvernementales, provinciales et fédérales, s'orientent désormais vers la promotion de la santé, les saines habitudes de vie, la prévention des accidents et des maladies industrielles, le soin aux personnes âgées à long terme par le biais des soins à domicile: ces mêmes politiques tiennent compte d'une conception globale de la santé et ont un impact sur les programmes de formation infirmière et sur la pratique infirmière. Cette conception globale repose sur les éléments suivants: la biologie humaine, l'environnement physique et social, les habitudes de vie et les soins de beauté.

L'infirmière devra donc apporter une attention particulière à ces éléments pour agir dans le sens des pratiques définies en matière de santé et pour répondre de façon

satisfaisante à l'ensemble des besoins des bénéficiaires.

Le rôle de l'infirmière a longtemps été maintenu à un niveau de subordonné par la profession médicale, mais depuis les dernières décennies, le rôle des différents professionnels de la santé dont celui de l'infirmière a été remis en cause. En se référant à l'évolution des sciences et de la technologie et en considérant les attentes et les besoins des bénéficiaires et de la société, de nombreux rôles considérés «futuristes» sont appelés à se développer. Ainsi, on affirme que l'infirmière agira dans le domaine oncologique, aérospatial, thanatologique, transculturel, océanique et plusieurs autres.

Des enquêtes ont fait état de nombreux malaises reliés soit à la formation et/ou à la pratique des soins infirmiers. Un bon pourcentage d'infirmières sont d'avis que la formation du cégep pourrait être améliorée, compte tenu des tâches qui attendent l'infirmière aujourd'hui. Plusieurs déplorent que trop de leurs collègues ne maintiennent pas leur connaissances à jour. Il est même souligné que des connaissances de base en sociologie, en politique et en administration, en relation d'aide, en gérontologie et en péda-

gogie devraient s'intégrer à ces programmes de formation.

De plus les nouvelles diplômées semblent trop jeunes et n'ont pas la maturité nécessaire pour établir une relation d'aide avec le ou les bénéficiaires. Toute cette formation nécessaire se situe au niveau universitaire et l'infirmière intégrée dans une équipe multidisciplinaire sera donc au même niveau que ses collègues, bacheliers en pharmacie, bacheliers en diététique, bacheliers en physiothérapie, etc.

Et comme nous sommes à l'ère de l'informatique et que l'ordinateur a envahi le domaine des soins de santé, des cours de programmes d'informatique, de logiciels devront être intégrés dans la formation des infirmières.

Tout cet énoncé nous oblige à faire une réflexion sur ce que doit être la formation de l'infirmière afin que cette professionnelle puisse donner des soins et des services qui répondent aux besoins des bénéficiaires. Il est donc nécessaire de considérer l'élevation du niveau de formation de base, et avec toutes ces sciences intégrées, cette formation doit se faire au niveau universitaire.

Angèle VEILLEUX B.A. B.Sc.N
Cap-de-la-Madeleine

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7205
RÉDACTION	285-7070	Pour changer de lundi au vendredi 9h à 16h30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

VIEUX-PORT

Un concept d'esplanade à revoir complètement

La participation de l'architecte espagnol Oriol Bohigas aux délibérations du jury, lors du concours sur les squares-fontaines de l'esplanade du port de Montréal, a eu d'heureuses retombées. Elle a permis aux intéressés — au gouvernement fédéral notamment — de regarder leurs projets avec une objectivité plus grande. Cela devrait permettre à Ottawa, en collabora-

Peter Rose, n'a pas été dessinée en tenant compte d'une nécessaire intégration avec le reste de la ville.

Selon lui, en effet, il n'est pas approprié de bloquer la place Royale par une double haie de verdure comprenant une voie ferrée, comme si cette place historique n'existait pas. Les nouveaux monuments, soutient-il, devraient être érigés dans l'environnement immédiat de la place Royale.

Les urbanistes fédéraux avaient en effet prévu que le square devant être construit dans ce secteur débouche plus à l'ouest, au niveau de la petite rue de Callière, c'est-à-dire dans une sorte de « vide urbain ». Toujours selon le planificateur espagnol, deux des trois autres squares sont mal imaginés. Celui sur lequel la rue Bonsecours doit déboucher n'est pas à sa juste place; quant à celui de la rue Saint-Laurent, il n'est pas bien aligné.

En somme, M. Bohigas trouve que l'esplanade prévue n'est pas un concept qui se marie à la ville. Fait encore plus important, l'architecte dit « douter fortement » qu'il soit nécessaire de maintenir la voie ferrée sur les berges. Cette servitude pourrait vraisemblablement disparaître. Pour le transport des marchandises, a-t-il expliqué, les distances ne comptent pas et il serait possible de faire passer les conteneurs par une boucle ferroviaire périphérique.

Ces récentes critiques n'ont pas encore incité les autorités du port à réexaminer la possibilité d'enlever la voie ferrée, cette bruyante barrière contre les berges. Mais certains des aménagements de l'esplanade font actuellement l'objet d'une nouvelle étude d'urbanisme. Les architectes Safdie et Desnoyers ont le mandat de revoir, en collaboration avec les ingénieurs Lavalin, tout l'esprit des squares de la place Royale et de la rue Bonsecours. Ils ont indiqué qu'avec ces changements, qui feront l'objet de discussions avec Québec et Montréal, on pourra peut-être rétablir une relation organique avec le reste de la ville. Le rapport de cette étude, de même qu'un autre réalisé par American City Corporation, portant celui-ci sur la nature des implantations devant être intégrées aux quais, devraient être déposés aux bureaux du Vieux-Port à la mi-décembre.

La concertation entre les gouvernements et l'administration montréalaise s'impose d'autant plus que Montréal est engagée avec le gouvernement québécois dans un projet de refection de la partie est de la place d'Youville. Or, si se trouve que ce projet n'a pas fait l'objet d'un débat public, si bien que les résultats pourraient réserver des déceptions à tous ceux qui rêvent du parc promis par le ministère des Affaires culturelles pour ce secteur historique du Vieux-Montréal.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

L'architecte Oriol Bohigas, à gauche, devant la maquette d'une « sculpture-fontaine », en compagnie du directeur de la Société du Vieux-Port, Paul Gérin-Lajoie.

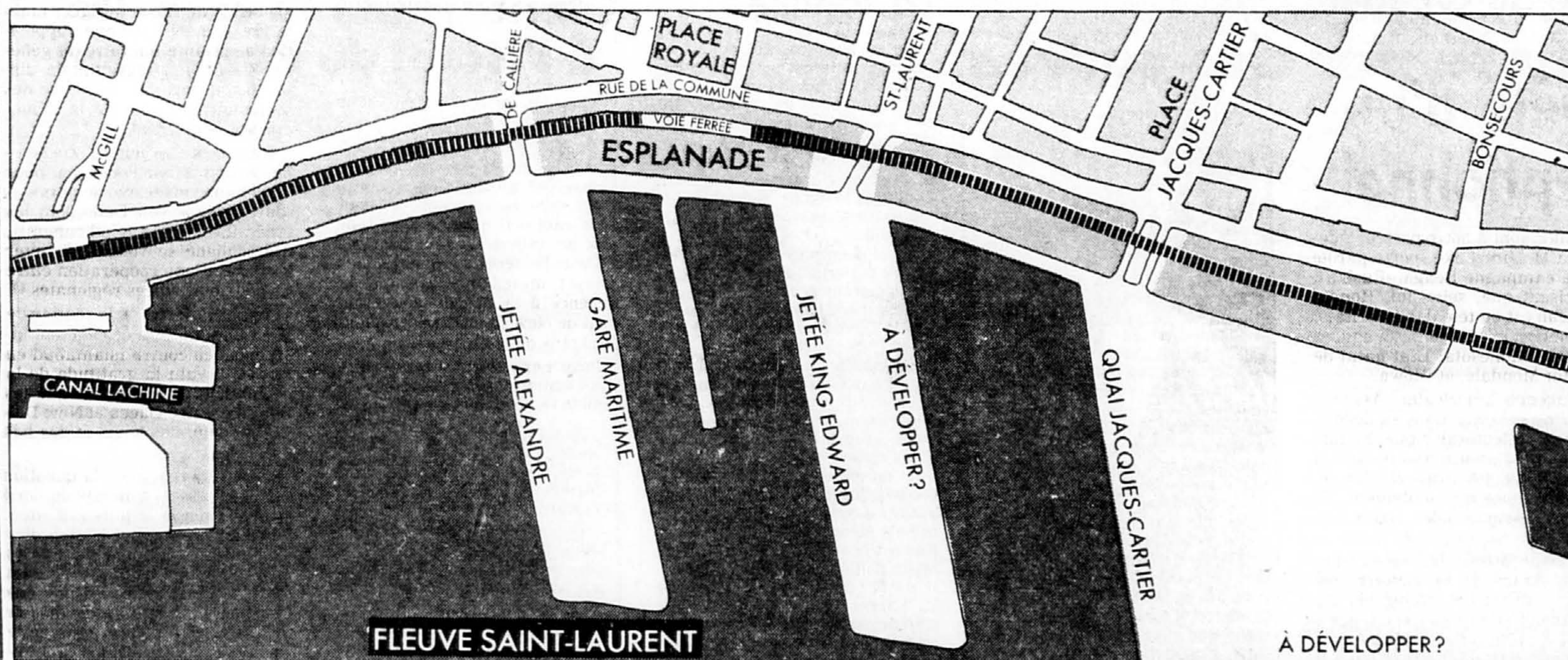


JEAN-PIERRE BONHOMME

tion avec Québec et Montréal, d'effectuer des changements qui pourront améliorer le concept même de ce nouveau « parc linéaire » du centre-ville.

Après cette annonce de l'octroi des principaux prix à des concepteurs de Toronto — ce résultat, on le sait, est fort controversé — le directeur de l'urbanisme de Barcelone, sommité mondiale en la matière, a reconnu le mérite des maquettes gagnantes, ces « fontaines » évocatrices de notre relation avec les forces hydrauliques, mais il a fortement critiqué le concept même de l'esplanade.

L'architecte a notamment souligné que la bande de verdure conçue par les architectes du gouvernement fédéral, dont M.

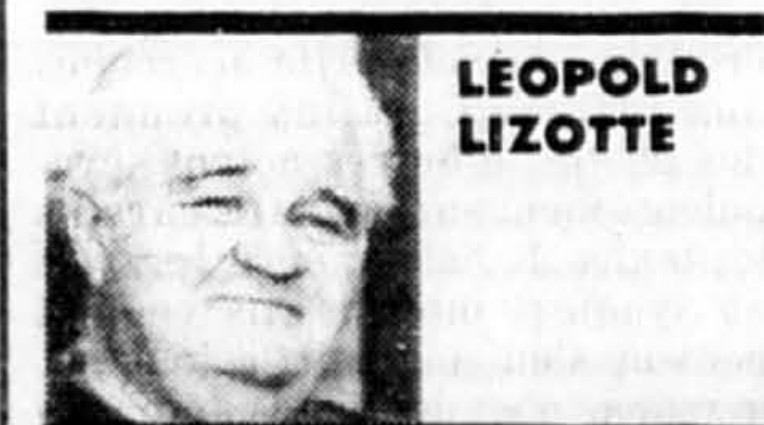


Ce dessin de l'esplanade portuaire, réalisé par le gouvernement fédéral sans l'apport du Service d'urbanisme de Montréal ou des Affaires municipales, devrait être corrigé pour répondre aux critiques formulées par plusieurs observateurs, dont l'urbaniste Oriol Bohigas, de Barcelone.

Un peu d'indulgence pour douze jurés

Même les magistrats ne s'entendent pas quand vient le temps de juger la conduite de policiers

Le début des travaux de la Commission de police sur la fusillade de Rock Forest, prévu pour le 21 novembre, alors que la poussière soulevée par le verdict de Sherbrooke n'est pas encore complètement retombée, risque de relancer le débat au sein de la population. Et pour des mois encore.



LEOPOLD LIZOTTE

Exception faite des irréductibles qui, s'ils avaient fait partie du jury, auraient volontiers tenu les agents Castonguay et Dion coupables de meurtre, il semble que bien des gens se seraient satisfaits d'une condamnation pour infraction à l'article 24 du Code pénal, qui interdit d'utiliser une arme sans excuse légitime et d'une manière négligente, sans prendre suffisamment de précautions à l'égard de la sécurité d'autrui.

Mais les douze hommes et femmes choisis au sein de la population de l'Estrie ont blanchi les prévenus sur toute la ligne. Et on leur a lancé en vrac toutes les pierres.

Il faut cependant reconnaître que leur tâche n'était pas facile. Il suffit de savoir que, de février 1979 à mars 1983, douze juges faisant partie de quatre tribu-

naux différents, ont étudié une affaire quelque peu semblable et rendu quatre décisions différentes.

Les faits

Dans cette cause remontant à 1979 et impliquant l'agent Roberge, de la Sûreté du Québec, personne n'avait été tué ou même blessé. Voici d'ailleurs les faits qui ont conduit ce policier québécois depuis la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick à la Cour du banc de la Reine et à la Cour d'appel de cette même province, jusqu'à la Cour suprême, où il a finalement été acquitté.

Le 12 février 1979, l'agent Roberge, qui est posté dans la Matapédia, aperçoit, à l'entrée québécoise du pont de Campbellton, une voiture-taxi roulant à grande vitesse et d'une façon qu'il juge dangereuse.

Conduisant lui-même une voiture non identifiée, sans lampe clignotante sur le toit, il prend le chauffeur en chasse, essaie de le faire arrêter par le bruit de sa sirène et y réussit momentanément. Mais le conducteur contourne son véhicule et reprend sa route. Dans un quartier résidentiel de Campbellton, le policier tire en l'air deux coups d'avertissement. La chasse continue.

Lorsque le fuyard s'arrête près de son domicile, l'agent saute de son auto et court vers le taxi qui, une fois de plus, redémarre. C'est alors qu'il tire trois coups, crevant un pneu et trouant le garde-boue à deux en-

droits. Il abandonne alors la poursuite, en avertissant la GRC.

Par la suite, accusé de conduite dangereuse, le chauffeur de taxi dira qu'il n'a pas entendu la sirène et s'est cru poursuivi par un maniaque. Mais on s'étonne qu'il n'ait pas reconnu l'uniforme porté par son poursuivant et qu'en cours de route vers son domicile, il ne se soit pas arrêté à son poste de taxi ou à celui de la GRC pour demander de l'aide. On établit qu'il avait acheté et bu de la bière, au Québec, et que sa démarche n'était pas « habituelle », en rentrant chez lui.

Le policier a-t-il été justifié de tirer dans la direction de l'auto, ou a-t-il commis un crime ?

Un premier juge l'a déclaré coupable, un deuxième l'a acquitté, la Cour d'appel a rétabli sa condamnation puis la Cour suprême l'a acquitté de façon finale. Et toujours sur les mêmes faits, étudiés à la lumière des mêmes textes de lois interprétés de différentes façons.

La décision

Le juge Antonio Lamer, parlant au nom des huit magistrats formant le tribunal pour l'occasion, décide tout d'abord que l'agent Roberge a justement évalué, dans les circonstances, que l'automobiliste se rendait coupable de conduite dangereuse, se fondant sur des motifs raisonnables et probables.

Le conducteur, lors de son propre procès, aura sans doute eu droit au bénéfice du doute raisonnable. L'agent de police doit en bénéficier lui aussi. Il a commencé sa poursuite au Québec, assuré de la protection accordée en pareille situation aux agents de la paix. Cette protection, l'agent de police ne devrait normalement pas la perdre à la seule traversée d'une frontière, dans un pays où l'on compte 15 000 kilomètres de telles lignes



Les policiers Roger Dion et André Castonguay, lors de la visite du motel Le Châtillon, durant leur procès.

invisibles. Soutenant que l'on ne saurait ainsi mettre un policier en péril, simplement parce qu'il passe d'une province à une autre, le magistrat se dit d'avis que l'arrestation immédiate du suspect justifiait la continuation de la poursuite et l'emploi éventuel de son revolver, en dernier recours, pour immobiliser l'auto.

Le juge Lamer confirme aussi le caractère raisonnable de l'emploi que l'agent a alors fait de son arme. Il estime, comme le juge de la Cour du banc de la Reine, que la force utilisée n'était pas excessive. Elle était devenue nécessaire pour empêcher cette fuite. Le comportement du chauffeur, surtout après les coups de semonce, laissait croire que ce qu'il avait à cacher rendait le risque d'être atteint par une balle préférable à celui d'être arrêté.

La conduite du policier, selon la Cour, doit être évaluée en regard de l'état d'esprit d'une personne raisonnable qui réagit, non pas à ce qui a été découvert après l'incident, mais à ce que la

conduite du fuyard laissait croire qu'on découvrirait en l'arrestant immédiatement.

L'affaire Rock Forest

Ce cas et la situation dans laquelle se sont trouvés ou se sont mis les policiers sherbrookoïses diffèrent évidemment, et grandement, par le quantum de la force utilisée, la façon dont le tir a été exécuté, et le tragique du résultat. Et, surtout, par le fait que les policiers tiraient leurs soupçons d'une enquête et non d'un flagrant délit visuellement constaté.

Mais les principes juridiques en jeu sont les mêmes. Ils ne sont pas, on le voit, faciles d'application. Et devant la même situation, les juges sont divisés d'une Cour à l'autre.

En relisant les cogitations exhaustives de ces magistrats, il sied peut-être de faire preuve d'une certaine indulgence pour douze jurés qui se sont trouvés dans la même galère, pour la première et l'unique fois de leur vie.

Paris vote Reagan

PARIS — La fascination des intellectuels et médias français pour les États-Unis n'est pas une affaire nouvelle. Même à l'époque où tout ce monde dénonçait unanimement les interventions en Corée, au Vietnam, bref « l'impérialisme », on ne jurait que par le jazz new-yorkais, le cinéma de Hollywood, et même certains aspects de « l'American Way of Life ».

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE collaboration spéciale

À la veille de l'élection américaine, le revirement total opéré depuis quelques années se confirme: non seulement « les USA » ne sont plus une sorte d'Empire du Mal, mais encore tout le monde ici « vote Reagan », celui-là même qu'on aurait volontiers considéré comme une sorte de « fasciste » il y a quinze ans.

Même si cette reaganomanie n'est pas toujours sans nuances (c'est bien le moins qu'on puisse espérer), elle est quand même spectaculaire, car elle touche aussi bien des journaux « intellectuels » que les milieux gouvernementaux socialistes. Ce n'est pas le moindre paradoxe: les rapports entre la France et les États-Unis n'ont jamais été meilleurs que sous Mitterrand et Reagan.

L'autre soir, à l'émission *Apostrophes*, Bernard Pivot a choisi comme thème: Paris, Texas. C'est donc de l'Amérique ultra-libérale et reaganienne qu'il est question. Si l'ancienne correspondante du *Monde* à New York, Nicole Bernheim, critique fortement les nouvelles « inégalités » aux États-Unis, elle est un peu sur la défensive. Quant à l'économiste communiste Herzog, il a l'air de sortir d'un vieux film lorsqu'il reprend des thèmes connus: aggravation des inégalités, exploitation du tiers monde, croissance « malsaine », etc.

Avec fascination

La réalité, c'est qu'aujourd'hui en France (pour ne pas parler du reste de l'Europe), tout le monde regarde avec fascination ce qu'on considère plus ou moins comme un nouveau « miracle économique ». À gauche comme à droite, les gouvernements européens pataugent dans la crise: l'inflation n'a été réduite ou modérée qu'au prix d'une croissance « zéro » et d'une douzaine de millions de chômeurs. Dans aucun des quatre grands pays (France, Italie, Grande-Bretagne, RFA), on ne voit le bout du tunnel: ou on « relance » et l'inflation repart, ou on freine et le chômage augmente (notamment en France cette année).

Les olympiques

Les chiffres s'évaluent avec insistance par exemple dans le *Nouvel Observateur*: depuis le début de la reprise, sept millions d'emplois créés, six cent mille entreprises nouvelles. Dans une France où l'on ne parle que de déficits publics, on cite avec gourmandise ces fameux Jeux olympiques qui non seulement n'ont rien coûté, mais ont rapporté de l'argent. Et, bien sûr, Silicon Valley est devenu le mythe universel, le nouvel Eldorado. Depuis des mois et des mois, on ne peut pas ouvrir un journal ou se brancher sur la radio-télé sans entendre la même litanie.

Cela ne va pas jusqu'à l'aveuglement universel. Comme le répètent la plupart des observateurs, aucun pays européen à lui seul ne pourrait appliquer les recettes reaganiennes, qui fonctionnent dans un pays « impérial », avec un marché intérieur énorme et une monnaie souveraine. La preuve, c'est l'échec relatif de Mme Thatcher en Grande-Bretagne. Il n'en reste pas moins que le « dynamisme », la « liberté d'entreprendre » américains hypnotisent observateurs et gouvernements français.

Jacques Attali, auteur d'une dizaine de livres et jeune conseiller privilégié de Mitterrand, va volontiers à Washington, où il rencontre les responsables économiques. Et la dernière volte-face du régime de Mitterrand a consisté à décider la baisse des imports directs. D'ailleurs symbolique, vu le déficit budgétaire.

En politique étrangère, l'engouement est à peine plus mitigé.

En France, on garde un mauvais souvenir de la présidence de Jimmy Carter, au cours de laquelle on a soudain pris conscience de la menace soviétique sur l'Europe de l'Ouest. Si Carter a enregistré quelques succès, on a surtout noté ses reculs et échecs: il renonce à la bombe à neutrons sous la pression soviétique, « perd » l'Iran, etc. À cet égard, Ronald Reagan ne passe pas à Paris pour un « excité », mais tout simplement pour quelqu'un qui sait manifester de la « fermeté » vis-à-vis Moscou.

VICTOIRE DE DANIEL ORTEGA ATTENDUE AU NICARAGUA

Les premières élections de la révolution sandiniste se sont déroulées dans le calme

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

C'est dans le calme et avec une apparente sérénité que les électeurs nicaraguayens se sont rendus hier aux urnes. Les files d'attente ont commencé de se former peu avant 7 heures (13h00 GMT) devant les 3 892 bureaux de vote installés dans tout le pays.

L'organisation même du scrutin, chacun votant dans son quartier, près de son domicile, a évité les grands déplacements et les concentrations.

Une heure après le début des opérations de vote, qui ont commencé ponctuellement, on relevait la présence de nombreux électeurs attendant d'émettre leur suffrage devant les bureaux de vote ou une file était réservée aux personnes âgées ou aux femmes enceintes ou accompagnées d'enfants en bas âge.

À proximité et à l'entrée de ces bureaux ont été placardées des affiches réalisées par le Conseil suprême électoral et qui, sur le thème « Voter c'est facile », expliquent de bande dessinée les modalités du vote.

Dans le bureau même, où n'apparaissent que des drapeaux nicaraguayens et aucun emblème de parti, l'électeur s'identifie avec le « Livret civique » qui lui a été remis en juillet lors de son inscription.

Il reçoit alors deux bulletins: un barré de bleu ciel au verso pour l'élection présidentielle et

un autre barré de gris pour les députés.

Il se rend alors dans l'isoloir, un simple rideau bleu dans un coin de la pièce, pour faire une croix sur le parti de son choix, parmi les sept en lice, puis met le bulletin correspondant à l'élection présidentielle dans une urne bleu ciel, et le second dans une urne grise.

L'électeur trempe alors son doigt dans une encre indélébile et son vote est terminé. Il lui aura fallu entre une et deux minutes. La commission de contrôle conservera les cartes d'électeur durant trois mois afin d'empêcher toute possibilité de double vote.

Une fois les bulletins dépouillés, chaque commission de contrôle en avisera Managua par un télégramme spécialement codé à cette fin par le Conseil supérieur des élections. Les bulletins classés et des copies des actes d'ouverture, de fermeture et de décompte des suffrages seront ensuite remis au Conseil électoral régional chargé du décompte officiel. Le CSE espère avoir décompté au moins 80 p. cent des suffrages vingt-quatre heures après la fermeture des bureaux de vote et être en mesure de donner le décompte final dans les soixante heures qui suivront.

Les résultats seront communiqués au fur et à mesure du dépouillement sur un gigantesque tableau d'affichage installé sur une des places de la capitale. Selon des estimations officielles,

près de 40 000 personnes participent directement au déroulement des élections.

Le processus électoral dans son ensemble reviendra à environ \$15 millions, dont \$1,5 millions qui proviennent des donations internationales. La Suède a fourni 44 tonnes de papier pour la fabrication des bulletins tandis que la France offrait 30 télécrypteurs.

Le candidat présidentiel du Front sandiniste de libération nationale, le commandant Daniel Ortega, a été un des premiers à voter dans la capitale, une quinzaine de minutes après l'ouverture des opérations.

M. Arturo Cruz, leader de la Coordination démocratique, alliance d'opposition qui a refusé de participer aux élections, est pour sa part arrivé samedi soir à Managua pour réaffirmer qu'il ne voterait pas dans cette élection « illégitime » et affirmer « sa solidarité avec les compagnons qui s'opposent à la farce ».

L'importance de la participation sera un des enseignements les plus importants de cette élection dont le résultat, la victoire du Front sandiniste de libération nationale, ne fait pas de doute, estiment les observateurs.

Daniel Ortega a d'ailleurs reconnu samedi que la lutte, plus qu'entre les partis inscrits, se joue entre participation et abstention.

L'opposition a dénoncé des « pressions » préalables du FSLN



telephoto UPI

Des soldats nicaraguayens faisaient la queue hier devant un bureau de scrutin à Managua.

et de ses organisations de quartier, les « comités de défense sandinistes » (CDS).

Force est de constater que, depuis une semaine, les fameux CDS ont été très discrets et que, dans les files d'attente, les électeurs ne se plaignaient pas d'avoir été contraints, même quand ils ne mâchaient pas leurs mots pour se plaindre du ravitaillement ou des transports qui ne fonctionnent pas.

Le sous-continent indien dans l'angoisse

d'après AFP

Les pays du sous-continent indien et plus particulièrement le Pakistan, le Sri Lanka et Bangladesh, craignent que la mort de Mme Gandhi ne plonge leur grand voisin, l'Inde, dans une période d'instabilité qui ne pourrait, du fait de son poids dans cette région du globe, que les affecter.

Tous les spécialistes du sous-continent indien s'accordent pour juger que les relations de l'Inde avec ses voisins ne devraient pas évoluer de façon marquante dans l'avenir immédiat en raison de la présence à la tête du gouvernement de New Delhi de Rajiv Gandhi, le fils du leader assassiné.

Tous cependant notent que Mme Gandhi était un facteur de stabilité pour la mosaïque de peuples qui composent l'Union indienne et à un moindre degré les autres pays de la région.

Ce sont plus précisément trois pays qui sont en première ligne: le Pakistan, rival traditionnel de l'Inde indépendante, le Bangladesh, ex-Pakistan oriental qui doit à Delhi son indépendance, et le Sri Lanka.

Trois guerres ont laissé aux héritiers de Jinnah, « père » du Pakistan, et de ceux du pandit Ner-

hu, premier dirigeant indien, une lourde succession. La mort de Mme Gandhi a été généralement accueillie de façon mitigée, mais la presse a souligné que l'opposition au régime militaire du général Zia Ul-Haq regrettait la disparition du premier ministre qui souhaitait le retour de la démocratie à Islamabad.

De son côté, le général Zia semble vouloir saisir l'occasion pour lancer « une offensive de paix ». À son arrivée à New Delhi pour les funérailles de son « vieil ennemi », il a souligné sa volonté de jeter les bases d'une coopération entre les deux puissances régionales.

Au Bangladesh, où le soutien de Mme Gandhi dans la guerre d'indépendance contre Islamabad en 1971 lui a valu la gratitude de la population, on soulignait que les relations entre Dacca et New Delhi ont connu des hauts et des bas en 13 ans.

Au Sri Lanka, c'est la question des séparatistes tamouls du nord de l'île qui est la plus redoutée. Colombo a accusé l'État indien du Tamil Nadu (sud de l'Inde) d'offrir refuge et entraînement aux Tamouls, mais estime que c'est grâce à Mme Gandhi si New Delhi n'a pas adopté dans cette question une position franchement hostile au Sri Lanka.

Israël : le soldat terroriste fait membre d'honneur du Kach

d'après AFP

Le mouvement d'inspiration raciste Kach, dirigé par le rabbin Meir Kahane, député à la Knesset, a conféré, hier, le titre de « membre d'honneur » à David Ben Chemoul, le soldat israélien accusé d'être l'auteur de l'attentat à la roquette du 28 octobre dernier contre un autobus palestinien de Jérusalem.

Ben Chemoul avait, selon des sources policières israéliennes, vainement tenté ces derniers mois de s'affilier au Kach. Le tri-

bunal du district de Jérusalem a prolongé, hier, de quinze jours le délai de garde à vue de Ben Chemoul, qui a été inculpé d'homicide, de violence et de transport illégal d'armes.

Ben Chemoul a avoué sa pleine responsabilité dans l'attaque contre l'autobus palestinien, qui a fait un mort et huit blessés, et dans l'attentat à la grenade contre un café arabe dans la vieille ville de Jérusalem, le 22 septembre dernier, qui avait fait quatre blessés parmi les consommateurs.

Reagan en quête d'un triomphe exceptionnel

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Le président Ronald Reagan et sa « révolution conservatrice » semblaient assurés, à la veille de l'élection présidentielle américaine, de remporter une victoire écrasante sur le candidat démocrate Walter Mondale.

Selon le dernier sondage du Washington Post et de la chaîne de télévision ABC, publié hier, Ronald Reagan et le vice-président George Bush devraient être réélus demain pour un second mandat de quatre ans avec 57 p. cent des voix contre 39 p. cent à Walter Mondale et Geraldine Ferraro.

En revanche, selon un sondage publié également hier par la maison Louis Harris, le candidat démocrate regagne du terrain sur le président Reagan mais ce dernier mène toujours avec 12 points d'avance. Réalisé à l'échelle nationale pour une chaîne de radio publique, ce sondage donne au président sortant 55 p. cent des intentions de vote contre 43 p. cent à son challenger. Selon le précédent sondage de l'Institut Louis Harris, le chef de l'État disposait d'une avance de 16 points sur son concurrent.

À vingt-quatre heures du verdict, la seule question agitant les milieux politiques américains n'est plus de savoir qui sera le prochain président des États-Unis mais quelle sera l'ampleur de la victoire de Ronald Reagan et s'il peut remporter un succès sans précédent dans les 50 États américains.

Nous pensons toujours que les

50 États sont à notre portée, a déclaré M. Jim Lake, porte-parole de la campagne Reagan-Bush 84, précisant que, selon lui, Ronald Reagan est en tête dans 48 États, les deux candidats étant à égalité dans le Minnesota, l'État natal de Walter Mondale, et l'Iowa.

L'agence américaine Associated Press estime, dans sa dernière étude électorale, que Ronald Reagan est assuré d'au moins 41 États, avec 468 votes électoraux sur 538, alors que seulement 270 sont nécessaires pour être victorieux.

Walter Mondale, selon AP, n'est assuré de la victoire que dans le district de Columbia (la capitale fédérale) et est légèrement en tête dans le Minnesota. Le candidat démocrate aurait quelques chances de succès dans huit autres États.

Pour le Washington Post et ABC, Ronald Reagan semble assuré de la victoire dans 45 États, Walter Mondale pouvant gagner, outre le district de Columbia, le Minnesota, l'Iowa, l'Oregon, le Rhode Island et le Maryland.

Les deux candidats ont fait campagne jusqu'au dernier moment, Ronald Reagan à Chicago, dans l'Illinois, puis à Saint Louis, dans le Missouri, Walter Mondale à McAllen et Corpus Christi, au Texas. Aujourd'hui, tous deux mettent un point final à leurs efforts en Californie, le plus peuplé des États américains où les Démocrates espèrent toujours une victoire surprise.

Nous pouvons gagner, répète d'étape en étape Walter Mondale



telephoto AP

Une vingtaine de manifestants qui ont protesté devant la Maison Blanche contre l'absence de politique de l'administration Reagan pour les sans-abri ont été arrêtés samedi.

devant des foules enthousiastes, mais en privé, les Démocrates ne semblent plus avoir grand espoir. Le New York Times cite un proche de Mme Geraldine Ferraro, selon lequel les candidats démocrates n'ont plus comme seul objectif que d'éviter une défaite aussi humiliante que celle subie par George McGovern en 1972. Seuls le Massachusetts et le district de Columbia avaient alors voté démocrate.

Le président Reagan a d'autre part estimé que les élections qui se déroulaient hier au Nicaragua

étaient « du toc ». Il a affirmé, lors d'une conférence de presse à Rochester, que les États-Unis n'avaient « aucune intention » d'envoyer des troupes en Amérique centrale tout en refusant cependant d'exclure totalement cette éventualité.

Le sondage ABC-Washington Post confirme enfin que la désignation de Mme Ferraro, la première femme candidate d'un grand parti à la vice-présidence, n'a pas eu l'effet escompté: 55 p. cent des femmes s'apprêteraient à voter pour Ronald Reagan.

SELON SA FAMILLE Le père Popieluszko a été torturé

d'après AFP, AP, Reuter, UPI

Selon la famille qui a reconnu le corps à la morgue de l'hôpital de Bialystok, à 200 km au nord de Varsovie, où il avait été transporté pour autopsie, le père Jerzy Popieluszko, 37 ans, enterré samedi à l'église Saint Stanislas à Varsovie, a été torturé et battu à mort avant d'être jeté dans la Vistule.

Selon des membres de la famille, le corps était couvert de contusions. Les mains portaient des blessures et étaient brisées, comme si le prêtre avait tenté de se protéger le visage. Le cou portait des traces de strangulation, dues à une corde lestée de pierres attachée pour empêcher le corps de remonter à la surface. Les médecins, toujours selon la famille, n'ont pas pu procéder à une identification dentaire, la mâchoire étant fracassée et toutes les dents cassées. Une partie de la chevelure et de la peau était arrachée comme si on avait traîné le corps sur une longue distance.

D'après des témoins de l'autopsie, il ressort de celle-ci que le père Popieluszko était sans doute inconscient lorsqu'il a été jeté dans un réservoir de la Vistule. On l'a trouvé, ont-ils précisé,

un peu d'eau dans ses poumons. L'autopsie, dont les résultats officiels ne sont pas encore publics, a eu lieu en présence d'un médecin désigné par l'Eglise à l'Institut Forensic de l'université de Bialystok, dans le nord-est de la Pologne.

Par ailleurs, un responsable qui a participé à l'autopsie a révélé que le père Jerzy Popieluszko a été ligoté par ses agresseurs avant d'être jeté à l'eau: il avait les poignets et les chevilles liés, et une corde reliait ses mains à son cou derrière son dos, de façon à ce qu'il s'étouffe au cas où il se débattrait. Ce responsable, qui a demandé à conserver l'anonymat, n'a pas voulu dire si le prêtre était mort noyé ou s'il était déjà mort quand son corps a été lancé dans l'eau.

En attendant les résultats de cette autopsie, le défilé incessant de milliers de Polonais a recommencé, hier, dès les premières heures de la matinée, devant la tombe du père Jerzy Popieluszko, dans le jardin de l'église Saint-Stanislas à Varsovie, devenue depuis la mort du prêtre assassiné le sanctuaire de Solidarité.

Tous les tramways et les autobus qui dirigent vers le

quartier de Zoliborz, où est située l'église, sont bondés. Pour les partisans de Solidarité, pour les catholiques, la visite à Saint-Stanislas est un devoir. Des familles entières attendent patiemment dans de longues files de pouvoir pénétrer dans le jardin de l'église. Le service d'ordre des acieries de Varsovie, dont le père Popieluszko était l'aumônier, canalise la foule qui franchit presque au compte-goutte les grilles d'enceinte de l'église.

Une fois à l'intérieur, les gens ne peuvent passer que quelques secondes devant la tombe, un grand lit de fleurs d'une dizaine de mètres de long entouré de bougies. Certains ont attendu pour tant des heures avant d'avoir ce privilège. D'autres, venus de province, ont fait des centaines de km pour voir ce lieu devenu sacré. Les visages sont tristes, mais personne ne pleure. Le grand choc est passé. Le père Jerzy est maintenant devenu pour tous ces gens le symbole de la résistance au régime du général Jaruzelski, l'incarnation des idéaux de liberté et de justice du syndicat dissous Solidarité.

Autour de l'église, dans la rue, la foule s'attarde devant les banderoles, les drapeaux et les ins-

criptions de Solidarité accrochées aux grilles. Certains prennent des photos, d'autres notent scrupuleusement sur de petits carnets les textes dédiés au père Jerzy et au syndicat interdit. Ils veulent pouvoir s'en souvenir le jour où, personne n'en doute, les autorités ordonneront leur disparition. Saint-Stanislas est actuellement le seul endroit en Pologne où l'on peut ainsi voir des centaines d'emblèmes de Solidarité affichés publiquement dans la rue.

Combien de temps cela va durer, combien de temps le pouvoir va-t-il tolérer ces centaines de banderoles de Solidarité, accrochées aux grilles de Saint-Stanislas, paroisse du père Popieluszko, se demandent les milliers de Polonais qui se pressaient dimanche autour de l'église.

Les alentours de Saint-Stanislas restent pour le moment interdits à la milice. Le pouvoir a décidé d'adopter un profil bas devant l'énorme émotion causée dans le pays par l'assassinat du prêtre. Ordonner maintenant la disparition des emblèmes de Solidarité des grilles de l'église serait ressemblé comme la profanation d'un lieu sacré, un ultime outrage aux conséquences imprévisibles.



Photo La Presse - Robert Mailloux

Les Polonais de Montréal ont manifesté hier au square Dominion contre l'assassinat du père Jerzy Popieluszko.

EN DÉPIT DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Des centaines d'Éthiopiens meurent encore chaque jour

Le cabinet Trudeau aurait refusé un projet d'aide de \$20 millions

KOREM, Éthiopie (D'après Reuter) — En dépit de la solidarité internationale qui s'organise, des centaines d'Éthiopiens continuent de mourir chaque jour dans la seule province septentrionale du Wollo où ils succombent à la faim et à la maladie.

Hier, plusieurs responsables étrangers sont arrivés en Éthiopie pour superviser l'aide que leur pays fournit aux sinistrés éthiopiens. Ainsi, M. Joe Clark, ministre des Affaires extérieures du Canada, a fait un arrêt à Addis Abeba pour s'entretenir avec les dirigeants gouvernementaux et avec ceux chargés de fournir des denrées aux Éthiopiens affamés. En ce moment, l'aide fournie par le Canada à l'Éthiopie se fait par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Venant de New Delhi, où il avait assisté aux funérailles du premier ministre Indira Gandhi, M. Clark,

après son étape éthiopienne, rentrera au pays aujourd'hui.

Par ailleurs, on a appris hier que l'ancien cabinet libéral avait refusé l'an dernier d'approuver un plan d'urgence de \$20 millions prévoyant l'envoi de denrées aux millions d'Éthiopiens touchés par la famine. Selon le *Toronto Star*, le projet, qui avait reçu l'appui de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, aurait consisté à utiliser des avions canadiens pour acheminer les denrées aux Éthiopiens affamés vivant dans les provinces isolées du pays. Le projet ne fut cependant pas retenu par le cabinet.

Mais présentement, dans la province éthiopienne du Wollo, des milliers de paysans affamés cheminent le long des pistes, en route pour les centres de secours. Certains portent leurs proches parents ou leurs enfants sur des civières de fortune. D'autres, trop faibles pour marcher, gisent dans les fosses

dans l'attente d'une mort certaine.

Le Wollo fait partie des régions les plus durement éprouvées par une sécheresse catastrophique qui menace au total sept millions d'Éthiopiens. La province est sillonnée par des dizaines de milliers de personnes affamées, qui ont perdu tout espoir de faire sortir de terre une quelconque récolte.

Selon le responsable local de la Commission éthiopienne de secours (RCC), 50 à 100 personnes meurent quotidiennement dans la localité de Korem, dont un bon nombre d'enfants trop affaiblis pour survivre aux maladies associées à la faim et aux nuits glacées.

Village pour enfants

Il existe en outre un « village pour enfants » où quelque 8 000 nourrissons sont nourris et soignés par des volontaires français de « médecins sans frontières », britannique de « Save the children fund » et de la Croix-Rouge éthiopienne.

Pour sa part, M. Peter McPherson, directeur de l'agence américaine pour le développement international (USAID), est arrivé hier à Addis-Abeba pour visiter dans les prochaines

48 heures les régions du Wollo et de l'Harrar frappées par la sécheresse.

Il s'agit du plus haut responsable de l'administration américaine à se rendre depuis six ans en Éthiopie, devenue l'un des alliés les plus proches de l'URSS en Afrique.

Son voyage coïncide avec l'annonce à Washington de l'envoi de la première aide directe du gouvernement américain à celui de l'Éthiopie depuis la sécheresse de 1981.

Le premier des deux avions américains devant acheminer les 50 000 tonnes de céréales promises au total s'est d'ailleurs posé hier à Addis-Abeba, où le second était attendu ce matin.

Par ailleurs, les responsables du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ont annoncé hier le lancement imminent d'un appel international pour venir en aide aux centaines de milliers d'habitants de la province orientale du Harrar.

Cette province connaît un afflux massif de populations — 300 000 personnes au bas mot, selon les estimations du HCR — depuis le début de l'année.

La princesse Marie-Christine de Belgique expose à Montréal

« J'ai eu la chance d'avoir des parents raffinés et amoureux de la beauté », confie la princesse Marie-Christine de Belgique, comme pour expliquer son penchant pour les arts. La fille du roi Léopold III et de la princesse Liliane de Réthy — elle est la demi-sœur du roi Beaudoin Ier — vit « sporadiquement » au Canada depuis quatre ans.

LILY TASSO

LA PRESSE l'a rencontrée hier, en plein vernissage de sa toute première exposition « officielle »: une série de 25 portraits au crayon, de personnalités connues, dont Pierre Elliott Trudeau, la princesse Grace de Monaco, Alain Delon, Sylvie Vartan, pour n'en nommer que quelques-unes. On peut les admirer jusqu'à vendredi prochain, le 9 novembre, à la galerie Martal, rue Sherbrooke ouest, dans leurs cadres vert et bourgeois, aux couleurs de la famille royale belge.

Une chose étonne, cependant, ces œuvres sont signées *Princesse Daphné de Belgique*, le nom que les siens lui donnent en privé. « Ma mère aimait beaucoup Daphné du Maurier, elle lisait ses livres quand je suis



Lors du vernissage de ses œuvres à la galerie Martal, la princesse Marie-Christine de Belgique, à gauche, a été accueillie par l'ambassadeur de Belgique M. Roger Denorme et son épouse.

photo Armand Trotter, LA PRESSE

née », explique la princesse.

Autre sujet d'étonnement: pas besoin de poser pour la princesse portraitiste, pas besoin non plus d'être célèbre: elle accepte des commandes et ne demande qu'une photo pour s'en inspirer. « Je suis plus relaxée ainsi et peux mieux étudier la personne, sans la faire attendre », dit-elle.

Intérêts diversifiés

Les champs d'intérêt de Marie-Christine de Belgique semblent être aussi vastes que le monde. Elle a déjà écrit des scénarios, fait de la figuration

et même joué un rôle dans une série pour la télévision, à Toronto. « J'adore le ciné et l'audio-visuel », s'exclame-t-elle, rêvant d'en faire en Californie ou en France.

En 1979, son pays l'avait chargée d'une mission humanitaire en Thaïlande. Avec cinq autres personnes, dont un couple cambodgien et une religieuse vietnamienne, elle avait visité les réfugiés dans les camps et aidé à sélectionner 150 d'entre eux afin de leur offrir un visa pour la Belgique. « Nous n'avons eu que dix jours pour tout faire. C'était court, mais je suis tombée

amoureuse de la Thaïlande, de sa civilisation raffinée et ancienne, basée sur une philosophie profonde et des valeurs humaines », précise-t-elle.

Un voyage précédent, il y a dix ans, l'avait conduite aussi en Asie. Son père, le roi Léopold III, avait entrepris une mission scientifique dans le golfe du Bengale, plus précisément dans les îles Andaman, où subsistent quelques dizaines de Négritos très primitifs. « Mon père m'avait demandé d'être sa secrétaire. Nous étions très proches », ajoute-t-elle.

CAMPUS

Analphabétisme: les données sont faussées

■ En février dernier, le ministère de l'Éducation publiait une étude d'après laquelle il y aurait un million d'analphabètes au Québec. Tous ne sont pas d'accord avec ces statistiques. Selon M. Martin Dugas, directeur du département de linguistique à l'UQAM, les statistiques ont été en quelque sorte faussées parce que, dit-il, dans n'importe quel pays industrialisé, l'analphabétisme est une reconnaissance officielle de l'échec du système éducatif.

M. Dugas explique que la scolarisation a pour objet que les gens puissent interpréter des textes d'étude et qu'en second lieu, ils puissent en produire. « Or, il y a des étudiants à l'université qui ont passé par toutes les étapes éducatives, c'est-à-dire le primaire, le secondaire et le Cégep, et qui ne maîtrisent pas la langue française, de telle sorte que leurs travaux sont incompréhensibles », affirme-t-il. « Ces étudiants ne parviennent pas à interpréter des textes, même s'il s'agit de textes généraux qui traitent de leur quotidien. »

M. Martin Forest, responsable du dossier « alphabétisation » du ministère de l'Éducation, se dit convaincu qu'il y a plus d'analphabètes que le sondage ne l'a révélé, du fait que les chiffres, obtenus à partir d'entrevues téléphoniques, sont basés sur la reconnaissance qu'ont les gens de leurs propres difficultés à lire et écrire. M. Forest croit que la Direction des Études Économiques et Démographiques du ministère de l'Éducation aurait pris dans ses calculs des précautions en vue de rendre les données plus proportionnelles à l'investissement gouvernemental dans l'alphabétisation.

Du 1er au 3 novembre, un colloque sur l'alphabétisation communautaire a eu lieu à l'UQAM. L'événement couvrait huit thèmes, plus de trente ateliers et plus de quarante expériences et analyses. Des représentants d'une trentaine d'organismes y ont participé, dont quelques personnalités telles qu'Adeline Chaney et Francine Campeau. La



photo Jean-Yves Létourneau
LA PRESSE

Martin Forest

troupe de théâtre Parminou est venue présenter une création sur l'alphabétisation communautaire. Alors que les organisateurs attendaient dans un premier temps 250 personnes, le colloque, le premier du genre à l'UQAM, en a attiré environ 500 en provenance de diverses régions de la province.

M. Forest, qui est membre du Comité organisateur du colloque, estime que le mouvement d'alphabétisation prend une ampleur significative au Québec. D'après lui, il y a cette année, 70 groupes populaires en alphabétisation et ils rejoignent environ 15 000 personnes illettrées. Pour sa part, M. Forest dit qu'il serait intéressé à ce qu'un groupe de lutte interministériel contre l'analphabétisme, reposant sur le travail du commissariat à la Jeunesse, soit créé de façon à concerter les efforts.

Monique Gilbert
collaboration spéciale

JEUNE

« Oui, je suis de la jeunesse boutonneuse »

■ Ah la belle jeunesse! On la voit dans toutes les revues. Splendide! Pas de défaut, épanouie, pétante de santé! Et une peau avec ça! Une peau parfaite! Uniforme! Je m'extasie devant ces photos. Seulement tout d'un coup, au bout de quelques pages, mon extase fait place à la révolte et j'ai peine à contenir mes mains frêles qui les déchirent. Je mets la revue à sa place sur la table, et quelqu'un d'autre s'en empare. Mes mains se tortent impatiemment. J'ai horreur des salles d'attente. Mon rendez-vous avec la dermatologue devrait être dans dix minutes. Eh oui, je fais partie de la jeunesse boutonneuse qu'on ne voit dans les revues que pour annoncer des produits contre l'acné: les « avant/après ».

—Fais voir, hum hum... c'est grave...

Les jambes me flanchent, ça y est il n'y a plus rien à faire de mon cas. J'en ai encore pour longtemps, je vais être criblée de trous et de marques de toutes sortes, il faut m'opérer, une chirurgie... que sais-je? Mais non, mais non. La même chose que l'autre fois: une fiole de pilule (tétracycline) et une fiole de lotion (peroxyde de benzoyle). C'est, j'en ai bien l'impression, ce qui se fait de mieux et de plus sécuritaire pour contrôler l'acné.

Il se fait paraît-il des millions de recherches pour vaincre l'acné. Dernièrement, il y a sept ans, a été découvert Accutane, le produit « miracle ». Le seul qui guérit. Il est sur le marché depuis un an au Québec. Mais j'en frissonne rien que de penser aux effets secondaires. Dans les premières semaines de traitement, il se peut que l'acné semble s'aggraver, occasionnant rougeurs et démangeaisons. A court terme, il entraîne une sécheresse de la peau, des lèvres, de la bouche et des muqueuses du nez, des yeux, enfin, la peau qui n'était pas malade auparavant pourra se mettre à peler, comme sur les mains et les pieds. Et on sait qu'il cause des malformations congénitales si les femmes deviennent enceintes pendant le traitement et jusqu'à un mois après. A long terme on connaît pas encore les effets secondaires. Mais ça enlève les boutons. Très peu pour moi quand même. A tout prendre je trouve mes boutons plus jolis. D'ailleurs, à chaque matin je serre la pince aux nouveaux venus, c'est souvent plus fort que moi. Mais je me passerais bien de leur amitié.

Autrefois, on disait que c'était l'alimentation qui décidait des boutons. On pouvait alors espérer qu'en faisant attention à ce qu'on mangeait, ça nous améliorerait. Maintenant c'est l'hérédité qui est retenue comme responsable. Là, c'est malaisé de faire quoi que ce soit. Enfin, ça fait trois semaines que je gobe des pilules trois fois par jour, et à partir de maintenant c'est deux fois par jour, probablement pour un an encore...

Geneviève LEFEBVRE (collaboration spéciale)

La dernière fois que je suis venue ici j'étais heureuse. Ma dermatologue m'avait dit que tout allait bien, mes marques allaient disparaître et je guérirais bientôt. C'était il y a trois ans.

Depuis, j'en ai passé des heures devant le miroir. Oui, il me semblait que ça partait: « Ça y est, c'est fini pour toujours! » Et puis ça revenait. Ça repartait! « Là c'est vrai, je le sens, je n'en aurai plus jamais! » Et puis ça revenait. Pendant trois ans. Jusqu'à ce que ça revienne un peu plus fort et que je me décide, au désespoir, à revenir ici.

Tiens, il me semble la reconnaître celui qui vient d'arriver. J'aurais le goût de fraterniser. Je pourrais lui dire, complice: « Toi aussi c'est pour la dermatologue? » Mais j'ai peur de le froisser et qu'il se dise peiné: « Merde ça paraît tant que ça? » Et je le sais, c'est fragile un acnéique.

Ce doit être cette même délicatesse qui fait dire à la dermatologue quand j'arrive dans son bureau: « Bonjour Geneviève, qu'est-ce que je peux faire pour toi? »

—Je te donne un indice: j'en ai plein la face!

EXTRAIT PERFORMANCE SWISS d'ESTÉE LAUDER

Capturez une douce sensation de l'air vivifiant de la Suisse en employant l'Extrait Performance Swiss d'Estée Lauder. Une lotion nourrissante qui agit pendant 24 heures, elle est composée d'ingrédients naturels européens dont les formules sont mises au point dans les laboratoires canadiens. Favorisant la souplesse, l'élasticité et le tonus, Extrait Performance Swiss maintient l'équilibre d'hydratation de votre peau. Le résultat: Une apparence radieuse de jeunesse, une protection contre les effets nocifs du temps.

Extrait Performance Swiss: Une lotion hydratante qui opère à l'intérieur de votre peau. 25 ml, 21\$; 50 ml, 32\$; 100 ml, 50\$.

Écrivez ou composez 842-7711. Les Produits de Beauté, au rez-de-chaussée. Centre-ville seulement.

OGILVY
pour cette touche personnalisée



Morgentaler attend la décision du jury

TORONTO (PC) — La cause du Dr Morgentaler est maintenant entre les mains d'un jury de Toronto.

Le Dr Henry Morgentaler, accusé avec deux autres médecins d'avoir pratiqué des avortements illégaux, a été vendredi le 11e et dernier témoin à comparaître devant la Cour suprême d'Ontario.

Les jurés se retireront aujourd'hui pour réfléchir sur le sort de l'accusé, après que le juge William Parker leur ait donné ses dernières directives.

Les docteurs Henry Morgentaler, 62 ans, Robert Scott, 37 ans, et Leslie Smoling, 55 ans, sont accusés de conspiration pour avoir pratiqué des avortements illégaux.

C'est la première fois que le Dr Morgentaler est traduit devant les tribunaux ontariens. Il a déjà été acquitté à trois reprises par des jurys québécois sur des accusations semblables, sans élément de conspiration toutefois.

Dans leur plaidoirie, les avocats de la défense et de la Couronne ont semblé décrire deux hommes différents en rendant compte des activités du Dr Morgentaler à Toronto.

L'avocat de la défense Morris Manning a présenté Henry Morgentaler comme un homme qui a le courage de libérer les femmes d'une grossesse non désirée et des limites d'une loi déloyale et immorale.

Il était justifié de défier une loi qui niait le droit des femmes de décider si elles veulent un enfant, a déclaré Me Manning.

L'avocat de la Couronne Alan Cooper a cependant insisté sur le fait que personne n'est justifié de défier une loi pour faire avancer sa propre cause. Une telle désobéissance civile, a-t-il ajouté, pourrait créer un précédent.

Chibougamau: un des mineurs doit remonter

CHIBOUGAMAU (PC) — Un des 22 mineurs qui occupent la cafétéria de la mine de Cedar Bay, près de Chibougamau, a dû remonter à la surface en raison de problèmes respiratoires, et a été remplacé par un confrère.

Le président du local 5196 des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Michel Provencher, a souhaité dimanche que ce geste démontre aux responsables de la mine la détermination des travailleurs à tenir jusqu'à l'obtention d'un nouveau contrat de travail.

Le conflit de travail est vieux d'une semaine et aucune négociation n'était en vue dimanche après-midi.

Le travailleur souffrant, M. Jean Champion, 44 ans, a été conduit à l'hôpital, avant de pouvoir retourner chez lui.

M. Provencher a indiqué lors d'une entrevue téléphonique que la cafétéria, située à 600 mètres sous terre, est un endroit humide et sombre et que certains des 21 mineurs qui ont entrepris l'occupation souffrent de fatigue légère et de problèmes de vision et d'équilibre.

Une occasion pour les amateurs de pause café!



Si vous avez l'intention d'acheter de nouvelles chopes à café à un prix raisonnable, passez chez Birks avant de servir la prochaine tasse! Les chopes que nous vous proposons sont de belle conception et de qualité supérieure. Elles sont en porcelaine tendre anglaise à bordure dorée, 4 motifs floraux au choix. Capacité: 7 oz.

Un super-achat: \$5.95 CHACUNE

BIRKS
JOAILLIERS

Pour voir l'heure!



L'heure est à la ponctualité et les grandes horloges murales à quartz Birks, bois massif fini noyer, sont là pour vous le rappeler. Précises, fiables et aussi solides qu'elles en ont l'air! Un très bon achat, considérant le rapport prix/qualité. Piles standard AA incluses. Garantie Birks de 2 ans.

À gauche, 12" x 12". Ci-dessus, dia. 12".
\$59.95 chacune

BIRKS
JOAILLIERS

LE CUIVRE JAUNE BRILLE À LA LUEUR DES BOUGIES



En effet, le cuivre jaune resplendit de façon particulière à la lueur des bougies, créant ainsi une ambiance chaleureuse et envoûtante.

Birks vous propose des chandeliers en cuivre jaune de 4 hauteurs au choix, sur base carrée ou sur plateau.

Base carrée	Sur plateau	Prix
4"	3 1/2"	\$12.95 la paire
5 1/2"	5 1/2"	14.95 la paire
6 3/4"	6"	17.95 la paire
7 3/4"	7"	19.95 la paire

Éteignoir en cuivre jaune, 10", \$3.95

BIRKS
JOAILLIERS

Une saucière pas chère!



A \$6.95, c'est donné! Un ustensile que vous trouverez des plus utiles — en bon acier inoxydable du Danemark.

Cette saucière d'environ 5" de diamètre sert évidemment pour la sauce, mais aussi pour la mayonnaise, le beurre fondu, la crème fouettée ou la confiture.

Saucière et plateau ne font qu'un.

Avec louche, \$6.95

BIRKS
JOAILLIERS

La fièvre de l'heure chez Birks!

C'est à cause de la swatch la montre à quartz suisse dernier cri!



Les stylistes ont pris des libertés avec la couleur et le style des cadrans, mais les horlogers se sont pointés à temps pour s'assurer que toutes les montres Swatch aient l'un des mouvements à quartz suisse le plus précis possible.

Résistante à l'eau (portez-la pour vous baigner!), robuste, solide, durable. Une construction unique qui réunit le mouvement, le verre, le boîtier et le bracelet en une seule unité scellée.

Garantie Birks de 2 ans; la pile qui se remplace facilement dure jusqu'à 3 ans. 9 couleurs mode: série noire, série rouge et série blanche.

ET SEULEMENT \$45 CHACUNE!

BIRKS
JOAILLIERS

Pour se désaltérer tous les jours (et tous les soirs?)

Nous leur avons donné le nom de "New Yorker". Et même s'ils ont été conçus comme des verres "Old Fashioned" et "Highball", un seul coup d'oeil vous convaincra de leur polyvalence, en tenant compte de leur prix.

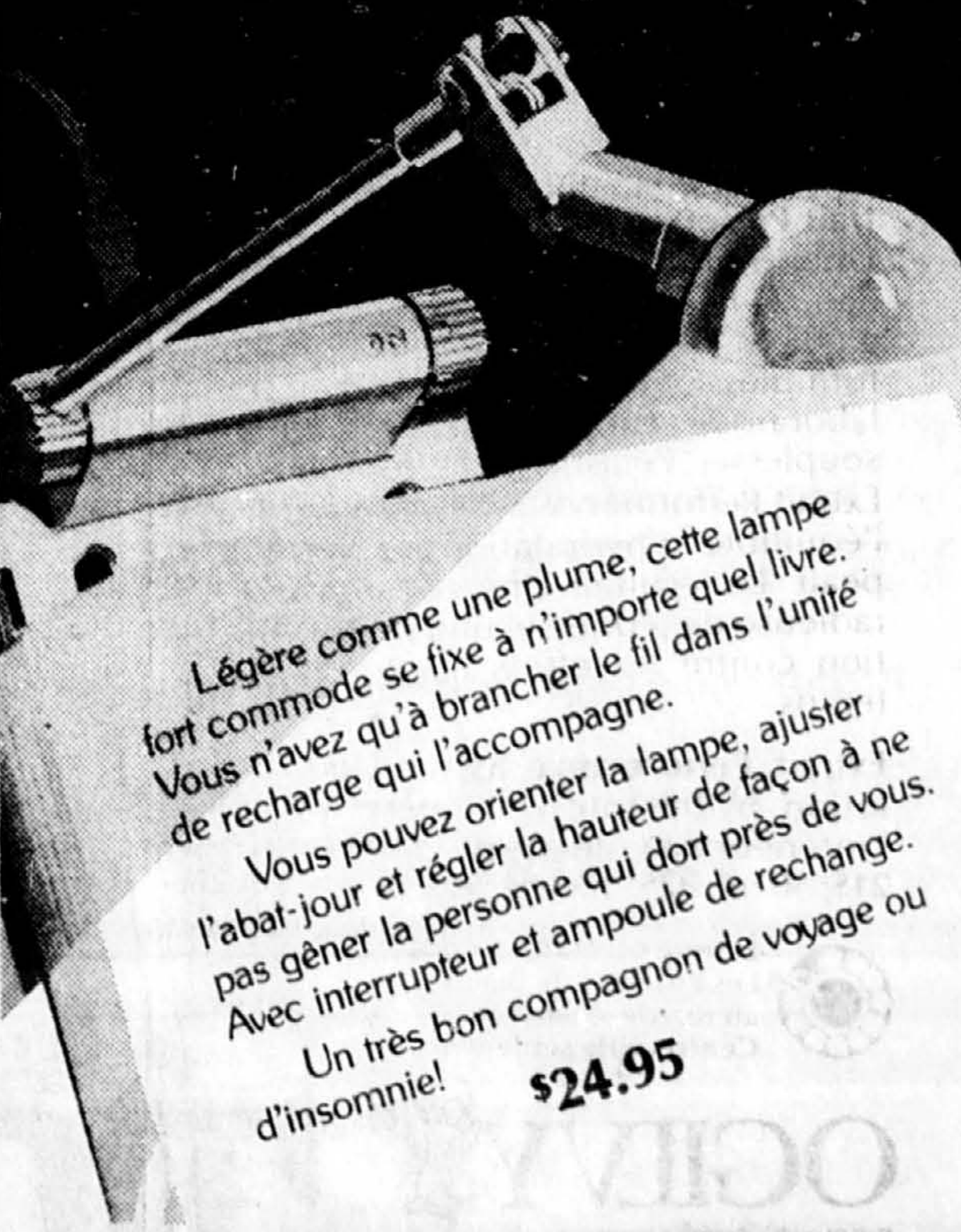


Le "Old Fashioned" contient 13 onces, soit le double d'un verre habituel. Le "Highball" a une capacité de 16 onces et une hauteur de 6".

Jeu de 6 verres "Old Fashioned" ou de 6 verres "Highball"
\$11.95
(Dans une boîte bleu Birks, bien sûr)

BIRKS
JOAILLIERS

Lampe de lecture aussi légère qu'efficace!



Légère comme une plume, cette lampe fort commode se fixe à n'importe quel livre. Vous n'avez qu'à brancher le fil dans l'unité de recharge qui l'accompagne.

Vous pouvez orienter la lampe, ajuster l'abat-jour et régler la hauteur de façon à ne pas gêner la personne qui dort près de vous. Avec interrupteur et ampoule de recharge.

Un très bon compagnon de voyage ou d'insomnie!

\$24.95

BIRKS
JOAILLIERS

ROCK FOREST

Les policiers s'en prennent aux médias et à René Lévesque

Le premier ministre Lévesque, la Commission de police, les médias. Autant de cibles que la Fédération des policiers du Québec pointe du doigt en faisant son post-mortem de l'affaire de Rock Forest, où un innocent poseur de tapis est mort par erreur.

Car l'organisme syndical regroupant 4500 agents municipaux ne se contente pas du verdict d'acquiescement obtenu pour deux de ses membres. Il voudrait en outre convaincre la population que toute la justice a été faite dans cette affaire.

Le drame s'est produit le 23 décembre dernier, lorsque deux policiers ont abattu un honnête poseur de tapis, Serge Beaudoin, qui dormait à poings fermés dans un motel de Rock Forest. Son compagnon, Jean-Paul Beaumont, lui aussi endormi, était pour sa part blessé au cours de l'opération. Plaidant

la légitime défense, les agents étaient acquittés le 20 octobre dernier.

C'est aux médias que la Fédération des policiers jette le blâme pour l'insatisfaction d'une partie de la population face au verdict. L'organisme parle par exemple de sensationnalisme, de subjectivité, de préjugés de la part des journaux, de la radio et de la télévision dans leur couverture de l'événement.

« Il ne semble pas qu'on veuille que ces policiers bénéficient de l'indulgence collective pour se faire innocenter sur le plan moral », d'affirmer hier le président de la Fédération, M. André Nadon.

Le premier ministre n'échappe pas non plus à sa vindicte: M. Lévesque n'avait pas à se substituer au Procureur général — le ministre Pierre-Marc Johnson — pour demander au ministre de la Justice d'évaluer la possibilité de

porter la cause en appel. Ses raisons sont strictement politiques, et la déclaration de M. Lévesque porte atteinte à l'indépendance du pouvoir exécutif à l'égard du pouvoir judiciaire, soutient-il.

« Pour satisfaire une certaine opinion publique, nous croyons que le gouvernement est tenté d'utiliser la Commission de police du Québec pour indirectement faire ce qu'il n'a pu faire directement, soit de châtier les policiers », affirme par ailleurs M. Nadon.

Il ne cache pas que les relations entre la Commission et la Fédération des policiers sont très froides. La Commission entame ses audiences sur la fusillade à compter du 21 novembre prochain. Ce qui ne devrait pas trop inquiéter le regroupement des policiers puisque, selon M. Nadon, l'opération Rock Forest constituait « l'introduction idéale des policiers dans les circonstances ».

La Fédération écarte toute idée de compensation financière à l'endroit des familles éprouvées, auxquelles elle n'a jamais adressé directement ses condoléances. « Et les deux policiers André Castonguay et Roger Dion? On n'imagine pas toutes les souffrances morales qu'ils ont vécues », explique le président de la Fédération.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Nos conseillers vous orienteront et retrouveront le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

GALERIE DES BOUTIQUES

Pour vous donner un avant-goût de ce que vous pourrez admirer au Salon de l'auto-sport 84 — se tenant au Hall d'exposition du 9 au 11 novembre — deux superbes voitures seront exposées à l'allée de la Mode du 5 au 8 novembre de 9 h à 17 h: — une PORSCHE TURBO 956 de Rothmans, un modèle unique pouvant atteindre des vitesses de plus de 350 kph (220 mph) — la CLAS-SIC 1984 CHEVY IMPALA, qui sera offerte en prix lors d'un tirage au Salon.

HALL D'EXPOSITION

Salon de l'auto-sport 84. 9 au 11 novembre. Des modèles uniques en matière de voitures sport. Ouvert au public.

Place Bonaventure

VENTE ANNIVERSAIRE PORTES D'ALUMINIUM



2" et 2½" d'épaisseur

- double battant
- panneau du bas isolé
- grillage intérieur
- seuil de porte recouvert d'aluminium
- porte selon vos mesures

SPECIAL

Porte 2" aluminium

259\$ installée

SPECIAL

Porte 2½" aluminium

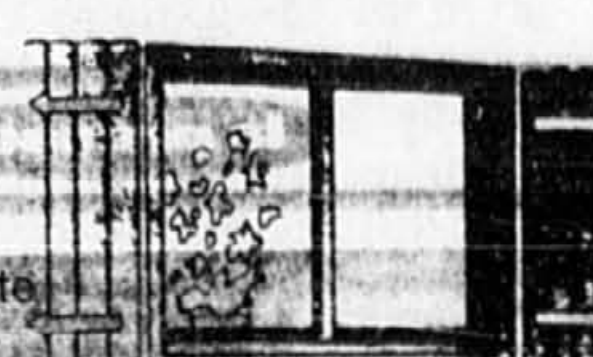
279\$ installée

TAXE INCLUSE

Offre valable jusqu'au 30 novembre 1984

FENÊTRE D'ALUMINIUM COULISSANTE

- Porte patio
- Fenêtre thermo-coulissante
- Coupe-froid
- Grillage pour porte coulissante



avec grillage à l'intérieur

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Portes • Fenêtres



une division des Industries AFTM inc.

8290, rue Le Creusot • Saint-Léonard

326-7888 • 323-4686

SIMPSON



Vous êtes invités à l'événement fragrances Simpson du 6 novembre au 10 novembre



«ARAMIS»

un arôme classique, subtil... au cachet bien masculin! Rendez-vous au comptoir «Aramis» au deuxième, magasin centre-ville. Des conseillers de la maison «Aramis» se feront un plaisir de vous aider à choisir les produits qu'il vous faut.

Participez au concours... vous pourriez gagner une collection de produits «Aramis» (valant \$100). Demandez votre bulletin de participation au comptoir et déposez-le dans la boîte destinée à cet usage.

Produits de beauté, 204, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Découvrez les fragrances et produits de maquillage «ESTÉE LAUDER»

«Youth Dew» — une superbe collection dans des contenants en porcelaine «Royal Château»; «Estée» — l'élégance raffinée pour l'hiver;

«Cinnabar» — des arômes épicés dans des boîtes et coffres de laque; «White Linen» — un bouquet floral romanesque; «Private Collection» — l'arôme toujours apprécié.

«Estée Lauder Nights» — une superbe collection de produits. Des visagistes professionnels vous montreront comment les appliquer.

Avec chaque traitement maquillage et achat de 2 produits de la collection «Nuit Secours» de «Estée Lauder», vous recevrez en cadeau un flacon de «complexe traitement cellulaire Nuit Secours», au magasin centre-ville ou un mouchoir parfumé «White Linen», aux magasins de banlieues.

Simpson

AUJOURD'HUI

TAPIS et MOQUETTES NETTOYÉS à

10% DE RABAIS

SPÉCIAL AVANT LES FÊTES

À VOTRE RÉSIDENCE...
À VOS BUREAUX, OU
À NOTRE USINE

Yervant inc.
735-2731
5255 De Sorel
En face du Métro
De La Savanne

MAIGRIR UN CADEAU DE 19,95\$



Enrolez-vous dans les Weight Watchers dès maintenant, participez à 12 réunions hebdomadaires consécutives, et vous recevrez en cadeau le nouveau livre de recettes Weight Watchers.

Rapide
Valeur 19,95\$

VOTRE NOUVEAU PHYSIQUE

Cette offre s'adresse également aux membres à vie; elle n'est cependant valable que dans la province de Québec.

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS C'est facile, rapide et efficace.

Désormais, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflus sans perdre patience. LE PLAN D'ATTAQUE vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers Perdez votre poids une fois pour toute

WEIGHT WATCHERS

- Aucun contrat
- Frais d'inscription \$12
- Classe hebdomadaire \$6
- Total 1ère Classe: \$18

Pour MONTRÉAL 727-3788

Weight Watchers Int'l Inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

EN PLUS ET EN MIEUX DU MARDI AU SAMEDI

LE CAHIER

L'ÉCONOMIE

en presse

100 ans